



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

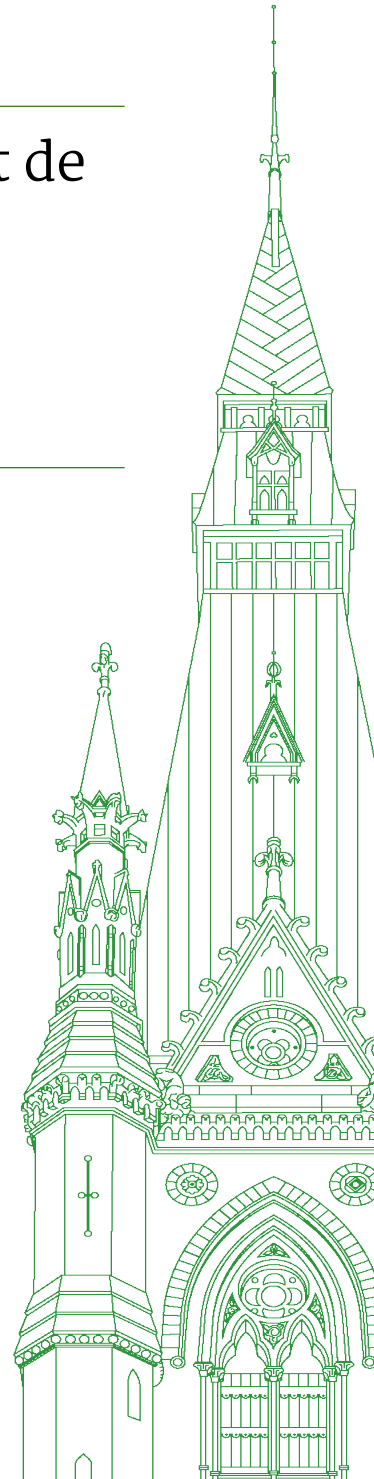
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 032**

Le mardi 28 avril 2026

---

Président : Michael Coteau





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 28 avril 2026

• (1105)

[Traduction]

**Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 32 du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants présents dans la salle de consulter les directives sur les fiches posées sur la table. Ces mesures sont en place pour éviter les effets Larsen et protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris des interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte et renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations pour la gouverne des témoins et des députés.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

Je vous rappelle que toutes les remarques doivent être adressées à la présidence. Les députés présents dans la salle qui souhaitent prendre la parole sont priés de lever la main. Les députés qui utilisent Zoom devront utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même gérons l'ordre des interventions au mieux. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard. Merci.

Avant de passer aux témoins, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres du Comité.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier tous les membres de ce comité. Je pense que nous avons très bien collaboré sur ces questions. Je tiens simplement à remercier tous les membres, en particulier ceux à gauche et, bien sûr, ceux à droite, d'avoir travaillé ensemble pour faire avancer ces dossiers. Comme nous le savons, l'agriculture représente un pourcentage important de notre PIB. Le secteur agricole emploie un grand nombre de personnes partout au pays et a contribué à bâtir cette nation.

Je tiens simplement à vous remercier de votre travail acharné et de votre dévouement.

Oui, monsieur, on vous écoute.

**Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC):** Merci de ces remarques, mais ne dites plus jamais que je suis de gauche, je vous prie.

**Des députés:** Ah, ah!

**Steven Bonk:** Je tiens à ce que ce soit consigné au compte rendu.

**Le président:** D'accord.

Je vais maintenant aller à droite. Et là, tout le monde va m'en vouloir.

Députée Chatel.

[Français]

**Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux saluer mes collègues et les remercier de leur belle collaboration au cours des derniers mois. J'espère simplement que celle-ci va continuer, exactement comme avant. Nous avons fait des études extrêmement importantes, et nous sommes maintenant au cœur d'une étude très importante et pertinente.

De mon côté, et je peux aussi parler au nom de mes collègues, je tiens à remercier mes collègues et à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues. Nous avons un très beau comité, dont je suis très fière. Nous travaillons extrêmement bien ensemble, et ça va continuer ainsi.

**Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Madame Chatel, je veux juste vous dire merci. Évidemment, ça apporte certaines craintes, et ça va se voir à l'usage. Toutefois, je trouve qu'il est délicat de votre part de faire cette intervention. Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par ce comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude des Programmes de gestion du risque des entreprises du secteur agricole canadien.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons des témoins de la Fédération canadienne de l'agriculture. Vous arrivez juste à temps. Je sais que vous avez eu un petit contretemps en bas. Merci beaucoup de votre présence.

Nous recevons M. Huber, de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities.

En ligne, nous accueillons, de Keystone Agricultural Producers, Colin Hornby, directeur général.

Bienvenue à vous tous. Merci d'être ici.

Vous disposerez d'au plus cinq minutes chacun. Nous passerons ensuite aux questions des députés.

Nous allons commencer avec M. Huber, pour cinq minutes.

**William Huber (président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities):** Bonjour et merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui. C'est un privilège d'être ici au nom de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, qui représente 296 municipalités rurales et des milliers de producteurs qui sont l'épine dorsale de l'économie de notre province.

Les producteurs de la Saskatchewan se sont forgé la réputation d'être parmi les agriculteurs les plus résilients et innovants au monde, mais cette résilience a été mise à rude épreuve par des phénomènes météorologiques extrêmes, la volatilité des marchés et la hausse des coûts des intrants. Les programmes de gestion des risques des entreprises visent à apporter stabilité et confiance en période d'incertitude. Malheureusement, ce que nous disent les producteurs de toute la province, c'est que bon nombre de ces programmes, structures et critères d'admissibilité ne permettent pas d'atteindre cet objectif.

Nos membres soulèvent régulièrement des préoccupations concernant la définition des dépenses admissibles dans le cadre de programmes tels qu'Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-protection. Le problème n'est pas seulement la complexité, mais aussi le décalage entre ce qui est considéré comme admissible au titre du programme et ce que les producteurs dépensent réellement pour exploiter leur ferme à l'heure actuelle. Les coûts du carburant, des engrais, du transport et des intérêts ont considérablement augmenté, mais ces dépenses réelles et inévitables sont souvent plafonnées, limitées et exclues d'une manière qui mine l'efficacité du soutien en matière de gestion des risques de l'entreprise, ou GRE.

Par conséquent, les producteurs que ces programmes sont censés aider sont trop souvent privés d'une aide concrète quand ils en ont le plus besoin. Beaucoup se sont retrouvés à cotiser à des programmes qui n'interviennent tout simplement pas lorsque leurs marges s'effondrent ou que des coûts imprévus grèvent lourdement leurs activités. L'intention derrière les programmes de GRE est louable, mais la façon dont les critères d'admissibilité sont appliqués, notamment en ce qui concerne les coûts des intrants et l'amortissement, fait que le calcul de l'aide ne reflète pas la véritable structure des coûts de l'agriculture moderne en Saskatchewan.

Je tiens également à insister sur l'importance de la flexibilité et de la rapidité d'action. Dans le secteur agricole, des décisions sont prises en temps réel. Quand il faut des mois à des programmes de soutien pour fournir de l'aide ou que des procédures de vérification repoussent les paiements bien au-delà de la période où l'aide est nécessaire, ce retard peut faire la différence entre se maintenir à flot et quitter l'industrie pour de bon.

C'est pourquoi la SARM soutient les appels en faveur d'une modernisation des programmes, d'une définition plus claire des dépenses admissibles, de mécanismes de paiement plus rapides et d'une adaptabilité régionale améliorée pour que le programme tienne compte des pressions financières et des réalités de production propres à l'agriculture des Prairies.

La confiance des producteurs dans les programmes de GRE a diminué, car les règles sont déphasées par rapport aux réalités sur le

terrain. Notre objectif n'est pas d'accroître la dépendance, mais de garantir l'équité, afin que les programmes auxquels les producteurs cotisent couvrent les risques et les coûts auxquels ils sont confrontés. Les producteurs de la Saskatchewan sont fiers de gérer les risques de manière responsable, mais cette gestion doit s'accompagner de programmes fédéraux qui offrent une pertinence et une valeur réelles.

Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, la SARM est reconnaissante de votre engagement à examiner ces programmes et à entendre les témoignages des personnes qui sont directement touchées. La compétitivité et la viabilité futures de notre secteur agricole dépendent de la mise en place d'un filet de sécurité adapté aux exploitations agricoles modernes.

J'ai hâte de discuter des façons de renforcer les programmes de GRE afin qu'ils répondent aux besoins des producteurs tels qu'ils sont aujourd'hui, et non pas tels qu'ils étaient il y a une génération.

Merci.

• (1110)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur.

Nous allons maintenant entendre la Fédération canadienne de l'agriculture, pour cinq minutes.

**Scott Ross (directeur exécutif, Fédération canadienne de l'agriculture):** Merci, monsieur le président.

Nous nous excusons de notre retard. Nous avons eu quelques problèmes au contrôle de sécurité. Nous vous remercions de votre patience.

**Le président:** Non, c'est hors de votre contrôle.

**Scott Ross:** Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je suis Scott Ross. Je suis le directeur exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture.

La FCA est le plus important organisme agricole généraliste au Canada qui représente plus de 190 000 agriculteurs et familles d'agriculteurs dans tout le pays.

Le secteur agricole canadien évolue dans un environnement de risque qui a fondamentalement changé et continue de changer à un rythme plus rapide que celui pour lequel nos outils de GRE ont été conçus. Les producteurs sont aujourd'hui confrontés à la volatilité du climat, à des phénomènes météorologiques extrêmes et récurrents, à l'instabilité géopolitique, à la hausse des coûts des intrants, aux pressions exercées par les maladies animales et végétales et à une incertitude permanente sur les marchés. Les phénomènes autrefois considérés comme rares et extraordinaires sont de plus en plus fréquents. Bon nombre de nos principaux programmes de GRE ont été conçus pour un profil de risque différent, fondé sur des risques de production et de marché plus traditionnels, sans tenir compte du contexte sous-jacent de la volatilité du climat croissante.

Par conséquent, nous constatons un décalage grandissant entre les risques auxquels les producteurs sont confrontés et les outils disponibles pour les gérer. Les programmes sont de plus en plus fragmentés et considérés comme des instruments indépendants plutôt que comme une boîte à outils coordonnée, ce qui crée des lacunes, des mesures incitatives incohérentes et une couverture inégale selon les marchandises.

Dans les exploitations agricoles, cela se traduit par une diminution de la résilience, un resserrement des marges et une hausse du stress, ce qui met en évidence le fait qu'une approche uniforme et universelle de la GRE est mal adaptée pour gérer les risques de plus en plus diversifiés et en constante évolution. Le message de l'industrie n'est pas simplement que la GRE doit être corrigée; c'est qu'elle doit être repensée dans le cadre d'une approche plus vaste du gouvernement du Canada qui transcende tous les ministères afin de tirer parti de l'ensemble des programmes et des incitatifs disponibles.

Notre vision est que l'agriculture soit considérée comme étant un moteur de la croissance nationale, capable de renforcer la sécurité alimentaire, de soutenir l'innovation et la durabilité, de créer de la valeur dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et d'élargir les débouchés commerciaux nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous recommandons que le prochain cadre politique appuie quatre priorités stratégiques.

Premièrement, il devrait être conçu pour soutenir la croissance dans l'ensemble du secteur en favorisant l'investissement et l'expansion plutôt qu'en les décourageant. Il faudra des investissements fédéraux axés sur des secteurs à forte incidence soutenus par des politiques à l'échelle du gouvernement pour éliminer les obstacles et favoriser l'expansion. Autrement dit, nous devons regarder au-delà des frontières d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour déterminer comment nous pouvons soutenir une approche de développement sectoriel en matière de croissance qui comprend des investissements coordonnés et une attention particulière de la part de l'ensemble du gouvernement du Canada.

Deuxièmement, il doit stimuler l'innovation en améliorant la coordination et les investissements dans les nouvelles technologies, de la recherche à la commercialisation et à l'adoption.

Troisièmement, il doit favoriser la résilience en offrant plus de choix de programmes de gestion des risques, notamment en mettant davantage l'accent sur la prévention et l'adaptation plutôt que sur des interventions purement ponctuelles. Concrètement, cela signifie d'explorer des approches novatrices et d'autres modèles de prestation des services pour compléter les programmes de base de gestion des risques tels qu'Agri-protection et Agri-stabilité en offrant des programmes plus ciblés.

Le secteur agricole canadien est diversifié. Une approche universelle à la GRE ne fonctionne plus pour tous les producteurs. Certains secteurs manquent encore d'outils d'assurance efficaces, notamment dans des domaines tels que l'assurance des prix du fourrage et du bétail. Il faut des solutions sur mesure, mieux adaptées au profil de risque propre aux différents produits canadiens.

Enfin, le prochain cadre politique doit être arrimé à l'objectif d'efficacité en simplifiant les programmes et en instaurant une reddition de comptes à l'égard des résultats concrets et stratégiques. Les producteurs doivent jongler avec de multiples portails, des exigences en matière de reddition de comptes et des règles à tous les ordres de gouvernement. L'industrie demande un portail fédéral unique, une prestation simplifiée et une transition vers une évaluation du rendement axée sur les résultats qui met l'accent sur la productivité et la compétitivité plutôt que sur la participation ou les indicateurs administratifs.

Pour conclure, nous croyons que la principale question sur laquelle ce comité doit se pencher n'est pas de savoir si la GRE devrait coûter plus ou moins cher, mais si elle est adaptée aux besoins dans le contexte des risques auxquels les agriculteurs canadiens

sont confrontés à l'heure actuelle. Un cadre de GRE moderne doit aller de pair avec la croissance et l'innovation, et non les entraver. Il doit réduire le recours à des interventions ponctuelles en cas de crise, offrir un véritable choix et une flexibilité aux producteurs, optimiser l'argent des contribuables et renforcer la résilience dans l'ensemble du système agroalimentaire.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer aujourd'hui. Nous sommes reconnaissants au Comité de l'attention qu'il porte à cette question et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

• (1115)

**Le président:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole au témoin de Keystone Agricultural Producers, qui est en ligne.

Vous disposez de cinq minutes, monsieur.

**Colin Hornby (directeur général, Keystone Agricultural Producers):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de m'avoir invité à parler aujourd'hui des programmes de gestion du risque des entreprises dans le contexte du prochain cadre stratégique.

Je m'appelle Colin Hornby. Je suis directeur général de Keystone Agricultural Producers, un organisme axé sur la politique agricole générale du Manitoba qui défend les intérêts de tous les agriculteurs sur les questions qui touchent l'agriculture, qu'il s'agisse du bétail, des cultures, des produits spécialisés et de tous les autres domaines connexes. Nous sommes également membres de la Fédération canadienne de l'agriculture, et je suis heureux d'être ici avec d'autres représentants des Prairies, soit la Saskatchewan Association of Rural Municipalities.

Les agriculteurs du Manitoba produisent ce dont le monde a besoin. Puisque la majorité de nos produits sont destinés aux marchés d'exportation, il est essentiel que toute discussion sur les programmes visant à soutenir la production agricole au Canada soit axée sur un même thème, à savoir la compétitivité. La majorité des agriculteurs vendent leurs produits sur le marché mondial, et de nombreux produits de base y sont assujettis. Comme il a déjà été mentionné, un emploi sur huit au Canada est attribuable au secteur agricole, qui représente 7 % du PIB. L'orientation du prochain cadre stratégique est donc importante non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour les millions de Canadiens dont le gain-pain dépend de cette industrie.

Avant de formuler quelques recommandations sur les programmes de gestion du risque de l'entreprise, j'aimerais aborder brièvement le prochain cadre stratégique et les six principaux volets prioritaires qui, selon nous, permettront de mettre en place un cadre plus proactif et efficace.

Le premier est la croissance. La croissance soutenue de l'agriculture canadienne dépend de l'élargissement des débouchés commerciaux, du soutien des activités à valeur ajoutée et de la possibilité pour les producteurs et les transformateurs d'investir en toute confiance. Le prochain cadre stratégique doit renforcer le développement et la diversification des marchés, tant au pays qu'à l'étranger, et soutenir les approches de la chaîne de valeur pour la transformation. Le gouvernement doit également investir dans sa présence internationale sur les marchés auprès de ses partenaires commerciaux pour s'attaquer aux obstacles non tarifaires au commerce.

Le deuxième volet est la compétitivité. Il faut s'attaquer à la fois aux pressions relatives aux coûts et aux obstacles structurels pour renforcer la position du Canada en tant que fournisseur fiable, novateur et durable de biens. Il est essentiel d'accorder la priorité à l'amélioration de la productivité, à l'efficacité et à la valeur ajoutée dans les critères d'admissibilité de tout programme fédéral, provincial ou territorial. Il s'agit également de veiller à ce que les investissements en recherche demeurent axés sur l'intérêt public, tout en soutenant les partenariats public-privé dans l'intérêt mutuel.

Le troisième volet est la résilience. Il concerne le maintien d'un objectif fondamental dans le cadre du prochain cadre stratégique, et des programmes évolutifs de gestion du risque des entreprises qui reflètent le profil de risque d'aujourd'hui, comme l'ont dit les autres témoins, devraient en faire partie. Mettre l'accent sur l'équité des résultats plutôt que sur l'uniformité des programmes permettra d'offrir plus d'options aux agriculteurs pour adapter leur soutien en matière de gestion des risques.

Le quatrième volet est l'innovation. Il faut en faire un pilier essentiel du cadre, notamment en améliorant la coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le secteur privé dans le cadre d'une vision commune du continuum de l'innovation au Canada, de la recherche à l'adoption. Les résultats en matière d'innovation devraient être fondés sur des objectifs collectifs et mesurables.

Il faut également souligner la réduction des formalités administratives et l'élaboration de politiques axées sur les résultats. Le fardeau réglementaire, comme les membres du Comité le savent bien, est constamment considéré comme un obstacle à l'innovation. Le Comité a d'ailleurs soulevé ce point dans un rapport présenté en décembre. Il faudrait donner la priorité aux goulots d'étranglement réglementaires à incidence élevée plutôt qu'aux changements progressifs, et à la réduction du fardeau administratif dans les programmes de financement, notamment un tenant compte de nombreuses recommandations que vous avez formulées en décembre.

J'aimerais maintenant formuler quelques recommandations précises au sujet des programmes de gestion du risque des entreprises.

Dans le cadre du Programme de paiements anticipés, nous aimerions voir une prolongation permanente de la portion sans intérêt de 350 000 \$ et l'indexation de toutes les augmentations futures à l'inflation. Nous souhaitons également que le plafond de paiement de 6 millions de dollars par année de programme soit maintenu.

En ce qui concerne Agri-stabilité, nous aimerions que le taux d'indemnisation soit augmenté de façon permanente à 90 %, que l'augmentation récente ne concerne qu'une année de programme. Nous souhaitons également que les paiements anticipés passent de 50 à 75 % pour assurer un meilleur flux de trésorerie pendant les années difficiles et que le taux de déclenchement passe de 70 à 85 % de la marge de référence.

En ce qui concerne Agri-investissement, nous aimerions que l'exigence relative à l'évaluation des risques agroenvironnementaux, ou la conditionnalité, soit supprimée. Je pourrai en parler plus en détail.

Nous souhaitons la mise en place d'un programme d'accréditation pour les préparateurs de déclarations de revenus des exploitations agricoles, afin de réduire les coûts de vérification des demandes de gestion du risque des entreprises. Nous aimerions également que tous les ordres de gouvernement augmentent les investissements

dans la vulgarisation et la recherche pour aider à prévenir les pertes et à réduire la dépendance à l'égard des outils réactifs en matière de GRE.

Nous aimerions également que soit menée une analyse d'impact sur le rendement du capital investi des programmes de gestion du risque des entreprises, en particulier pour Agri-stabilité. Des données fiables illustrant le rendement du capital investi par le Canada pour l'argent des contribuables dépensé dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise aideraient à rassurer les gouvernements sur le fait que le soutien au secteur agricole permet d'accroître la contribution de l'agriculture au PIB et profite à l'économie canadienne dans son ensemble. Cela viendrait également étayer la notion de libération de l'agriculture, dont il est question dans le rapport Barton.

Je vous remercie de votre attention. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1120)

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est aux conservateurs pour six minutes.

Monsieur Bonk, vous avez la parole.

**Steven Bonk:** Je vous remercie.

J'aimerais d'abord poser quelques questions à M. Huber.

Nous sommes à égale distance ou nous vivons à peu près à la même distance de la Ferme expérimentale d'Indian Head, dont on a annoncé la fermeture. Nous sommes tous les deux bien conscients des excellents travaux qui y ont été menés dans des domaines comme la culture sans labour, par exemple, grâce à Guy Lafond et Jim Halford. Ces travaux ont eu une plus grande incidence sur la protection de l'environnement agricole, la durabilité ou la séquestration du carbone que pratiquement toutes les autres innovations agricoles, surtout au Canada.

Puisque vous représentez un grand organisme composé principalement d'agriculteurs qui travaillent sur le terrain tous les jours, pourriez-vous me dire combien de vos membres ont communiqué avec vous pour vous dire qu'ils étaient heureux que ce centre de recherche ferme ses portes?

**William Huber:** Pas un seul d'entre eux n'a communiqué avec nous.

**Steven Bonk:** Je me doutais que ce serait la réponse.

Vous avez parlé d'Agri-stabilité et d'Agri-protection et de certaines dépenses non admissibles que les producteurs ne sont pas en mesure de réclamer dans le cadre de ces programmes. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Nous n'avons pas encore entendu parler de cela au Comité.

**William Huber:** Nous savons tous que les coûts liés à l'inflation ont augmenté pour les producteurs ces dernières années, surtout au cours des quatre ou cinq dernières années. Cette situation n'est pas seulement attribuable aux droits de douane sur l'aluminium et l'acier. En effet, le loyer foncier, qui était de 25 \$ à peut-être 50 \$ l'acre il y a cinq ou six ans, a maintenant largement dépassé les 100 \$ l'acre. Ces dépenses ne sont pas admissibles. Certaines réparations de nos machines, comme les pneus et les révisions de moteur, coûtent des milliers de dollars, mais ces dépenses ne sont pas admissibles dans le cadre d'Agri-stabilité.

De plus, ces programmes mettent trop de temps à s'adapter. Certains producteurs dans l'Ouest et dans le Centre-Ouest de la province, comme vous le savez, monsieur Bonk, ont subi des sécheresses qui ont duré de cinq à neuf ans. Un grand nombre d'entre eux sont inscrits à certains de ces programmes de gestion du risque des entreprises, comme Agri-stabilité, et n'ont pas touché un sou. Nous avons également appris, le mois dernier, que la Société d'assurance-récolte de la Saskatchewan traite encore les demandes de paiement présentées en 2024. J'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire que parfois, avant même que les agriculteurs ne soient admissibles à percevoir une partie de cet argent ou n'y aient droit, la vente aux enchères est terminée et ils ont déjà quitté l'industrie.

En ce moment, je pense qu'il est important que nous puissions retenir le plus grand nombre possible de familles d'agriculteurs sur les terres agricoles de la Saskatchewan, car elles représentent 44 % des terres arables. L'absence d'un outil de gestion du risque des entreprises pour soutenir l'agriculture a également des répercussions sur la durabilité alimentaire à l'échelle mondiale.

• (1125)

**Steven Bonk:** Pourriez-vous nous en dire plus sur ce que vous avez mentionné dans votre réponse? Prenons l'exemple du triangle de Palliser. Je crois que c'est la septième année au cours de laquelle ces gens auraient pu présenter des demandes, mais un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas le faire. Vous pourriez peut-être parler de la marge de référence.

**William Huber:** L'un de mes collègues qui représentent l'un des groupes de l'industrie a parlé de faire passer les marges à 90 %. Je pense que c'est important. Le gouvernement provincial de la Saskatchewan a annoncé certaines de ces mesures — quelques dépenses supplémentaires admissibles pour l'industrie du bétail —, mais il faut que ces mesures soient permanentes. L'été dernier, on a fait passer ce taux de 70 à 80 % pour certaines choses, mais ces mesures doivent être permanentes. Quand on commence à perdre de 20 à 30 % de ses revenus, c'est énorme, surtout dans le secteur agricole, où la marge de profit est très faible. Ce n'est pas comme d'autres composantes de l'industrie qui ont un rendement du capital investi de 15 à 20 %. L'agriculture enregistre rarement un rendement aussi élevé. Je pense donc que ces changements doivent être permanents.

**Steven Bonk:** Nous avons parlé ici d'Agri-investissement. À l'heure actuelle, le taux est à 1 % du chiffre d'affaires. Il a été question de l'augmenter à 3 %. Qu'en pensez-vous?

**William Huber:** Je pense qu'il devrait certainement être augmenté parce que le montant maximal pour percevoir est de 10 000 \$, pour un capital de 1 million de dollars. Il faut augmenter cela aussi. Si l'on tient compte du prix des terres agricoles et du coût de nos intrants, ce montant est loin de ce qu'il devrait être.

**Steven Bonk:** Ma prochaine question s'adresse à vous et à M. Hornby. Elle concerne la conditionnalité.

De nombreux agriculteurs sont très inquiets. Comme vous le savez, les agriculteurs sont probablement les gens les plus soucieux de l'environnement qui soient, car leur gagne-pain dépend de la santé des sols. Ils s'inquiètent de la conditionnalité dans le cadre de règlements pris à Ottawa, car ils ne reflètent pas les réalités sur le terrain. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**William Huber:** Nous avons certaines des meilleures terres de production au Canada, et ce sont les terres les plus récentes. En effet, certaines de nos terres agricoles ont à peine plus de 100 ans, car

c'est à ce moment-là que nos ancêtres s'y sont établis et les ont défrichées. Il faut s'assurer que ces terres sont cultivées correctement.

Nous pouvons parler des stations de recherche d'Indian Head et de Scott, où, en collaboration avec Jim Halford, d'Indian Head, on a élaboré des programmes sur les semis directs et la conservation des sols. Ces techniques contribuent grandement à la préservation de nos sols. Nous avons presque éliminé l'érosion des sols par le vent et l'eau, un problème qui existait dans les années 1930 et 1940. Nous devons reconnaître certaines des réalisations et des innovations des producteurs comme Jim Halford.

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est aux libéraux pour six minutes.

Madame Harrison, vous avez la parole.

**Emma Harrison (Peterborough, Lib.):** Je vous remercie beaucoup.

Ma question s'adresse aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture. Y a-t-il des pays ou des alliés qui ont réussi à moderniser ce secteur comme le demandent nos producteurs canadiens? Avez-vous des exemples?

En fait, n'importe lequel des témoins peut répondre.

**Scott Ross:** Chaque contexte agricole est différent à l'échelle mondiale. Je ne pense pas qu'un seul pays a réussi à mettre en place une combinaison gagnante que nous pourrions imiter au Canada.

Lorsque nous regardons certains de nos principaux partenaires commerciaux... Les États-Unis, par exemple, ont adopté une approche de gestion beaucoup plus personnalisée qui cible les besoins individuels et se concentre sur la mise au point de produits mieux adaptés aux besoins précis de certains segments diversifiés de leur industrie. Bien que je ne suggère pas de reproduire le modèle complet, il mise certainement sur des éléments d'adaptabilité que nous aimerions exploiter davantage au Canada, selon moi.

**Emma Harrison:** Le plafond établi par l'Union européenne lui permet d'offrir un revenu de base stable à ses producteurs. Pensez-vous que cela pourrait intéresser les producteurs canadiens?

• (1130)

**Scott Ross:** Encore une fois, je dirais que le contexte de l'Union européenne est si différent de celui du Canada qu'il est difficile de choisir un élément de ses programmes et de suggérer qu'il conviendrait au contexte canadien. Ce qui nous préoccupe, c'est le niveau de dépenses de l'Union européenne dans son secteur agricole par rapport à celui du Canada, car nous sommes considérablement désavantagés dans ce domaine. Cela dit, je pense que nous nous concentrons sur la mise en place de programmes axés sur la gestion des risques plutôt que sur un revenu de base, tout en tenant compte des risques auxquels les agriculteurs sont actuellement exposés et de la question de savoir si les outils offerts permettent d'atténuer ces risques.

Je pense que c'est un contexte très différent. De manière générale, l'environnement réglementaire est très différent dans l'Union européenne, mais les dépenses nettes sont aussi certainement très différentes au Canada et dans l'Union européenne, et nous estimons qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation en ce qui concerne la compétitivité.

**Emma Harrison:** Monsieur Huber, je suis une grande admiratrice de la Saskatchewan. Je pense que c'est l'une des plus belles provinces que j'aie visitées. J'ai traversé le Canada en voiture après mes études universitaires, et je n'avais jamais passé de temps en Saskatchewan. J'ai un immense respect pour cette province et pour ses producteurs.

Savez-vous combien de vos producteurs sont actuellement inscrits à l'un ou l'autre des programmes de gestion du risque des entreprises, plus précisément à Agri-stabilité?

**William Huber:** Nous avons posé cette question à plusieurs reprises, et on estime qu'environ 20 % des producteurs sont inscrits, mais cette estimation n'est pas fondée sur le nombre réel d'agriculteurs. Elle est fondée sur le montant en dollars ou sur les ventes admissibles, et c'est donc une formule différente. Nous perdons toutefois des participants, et chaque année, de moins en moins de gens s'inscrivent.

Je le sais en raison de mon exploitation agricole, où mes deux fils ont essentiellement pris la relève. Je leur répète sans cesse de rester inscrits, de continuer à payer leurs cotisations et de s'assurer de bien tenir leur comptabilité, car un jour, nous pourrions recevoir un paiement si nous réussissons à faire apporter des changements à ce programme. Je pense qu'il serait assez décevant qu'ils se retirent du programme et que, l'année suivante, ces changements soient apportés et que l'exploitation aurait pu en profiter.

Le nombre d'inscriptions est certainement en baisse.

**Emma Harrison:** Je vous remercie.

J'ai une exploitation agricole, et je ne me suis jamais inscrite à Agri-stabilité parce que mon père ne l'avait pas fait. Nous étions inscrits pendant un certain temps, mais nous n'avons jamais rempli les conditions d'admissibilité, et c'est devenu un fardeau. Comme vous l'avez dit, les marges sont incroyablement faibles.

Nous en parlons au sein du Comité, et j'ai aussi évoqué le sujet la semaine dernière. Les gens ne connaissent pas du tout le monde agricole et son mode de vie. Ils voient les beaux paysages, les publicités et des courts-métrages sur la production de leurs aliments, mais ils ne savent pas à quel point les pertes sont énormes, à quel point les marges sont faibles et à quel point certains agriculteurs arrivent tout juste à survivre.

Lorsque nous parlons de modernisation — et cette question s'adresse à tous les témoins —, que souhaitent obtenir les producteurs en particulier? Je sais que vous avez parlé un peu d'un seul système. Avez-vous quelque chose à ajouter sur les mesures qui pourraient aider les producteurs à avoir accès à ces programmes?

**Scott Ross:** Je pense qu'il est important de souligner que nous ne sommes pas en train de suggérer de jeter le bébé avec l'eau du bain et de se débarrasser de programmes comme le programme Agri-stabilité. Je pense que ces programmes sont efficaces et fonctionnent très bien pour certains producteurs. Des améliorations sont certainement possibles en ce qui concerne l'admissibilité des dépenses, la rapidité et la compréhension du programme, car il est assez complexe.

Cela dit, pour ce qui est de l'évolution de ces programmes, nous aimerions que d'autres options soient intégrées afin que les agriculteurs disposent de plus de choix et de souplesse pour sélectionner les outils qui seront les mieux adaptés à leur entreprise. Cela peut se faire dans le cadre d'Agri-stabilité ou d'Agri-investissement — les outils actuels — ou cela peut être une occasion — une

occasion manquée à l'heure actuelle — d'examiner des domaines précis exposés aux risques où il n'y a pas de soutien équitable, et de promouvoir des solutions de programme novatrices qui relèvent soit du secteur public, soit de partenariats public-privé avec les agriculteurs.

Au début, nous avons parlé de l'assurance des prix. Nous constatons certainement de plus en plus de préoccupations relatives à l'accès à l'assurance destinée aux entreprises agricoles, par exemple. Je pense que, plus que tout, il est essentiel de permettre au secteur privé de jouer un rôle pour venir compléter ce dont nous disposons déjà. Cela nécessite des mesures de soutien comme la couverture des risques catastrophiques, car c'est souvent une source de préoccupation pour les nouveaux acteurs du secteur privé. Le coût du risque systémique est si élevé qu'il les exclut complètement du marché.

Il faut créer un espace propice à l'innovation et offrir aux agriculteurs plus de choix. Voilà ce qui, selon nous, doit se produire à terme dans cet ensemble de programmes.

**Emma Harrison:** Monsieur Huber, avez-vous quelque chose à ajouter?

**William Huber:** Oui.

Nous avons en Saskatchewan un programme — géré par Saskatchewan Crop Insurance — qui est également disponible en Alberta et dans quelques autres provinces concernées. Ce programme fonctionne très bien. Il est rapide. Si vous perdez des récoltes, qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs cultures, il suffit de présenter une réclamation. Votre demande est examinée en quelques jours et vous recevez un chèque par la poste. Ces éléments sont très importants.

Je ne dis pas qu'il faut se débarrasser d'Agri-stabilité ou d'Agri-investissement. Je dis que nous pouvons améliorer ces programmes. Comme le dit le vieux dicton, pourquoi réparer ce qui n'est pas brisé? Ce programme doit être amélioré. Il n'est pas complètement défaillant, mais nous devons y apporter des modifications pour qu'il soit plus rapide et qu'il couvre plus de dépenses, afin que les producteurs puissent obtenir un soutien qui les aidera à poursuivre leurs activités.

Il faut reconnaître que les fermes familiales de la Saskatchewan sont très importantes pour notre industrie et pour la croissance de la productivité. Elles contribuent à notre PIB. Il ne faut surtout pas l'oublier.

• (1135)

**Le président:** Merci.

Nous allons passer au Bloc pour six minutes.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins.

Je vais commencer par m'adresser aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture.

La semaine dernière, l'Union des producteurs agricoles, ou UPA, nous a fait part du fait que, somme toute, les programmes de gestion des risques fonctionnaient globalement bien, mais que le problème était manifestement le manque de financement. Le Canada a investi très peu en agriculture, contrairement à bien d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'UPA suggérerait que le Canada consacre 2 % de son budget à l'agriculture. Pensez-vous que ce 2 % devrait faire l'objet d'une mesure similaire à ce qu'on voit notamment dans les dépenses militaires?

D'ailleurs, j'avais une rencontre à mon bureau ce matin, et on parlait même d'un pilier stratégique national reconnu, identifié et faisant partie du discours canadien.

Que pensez-vous de l'idée selon laquelle le gouvernement a l'obligation d'investir un pourcentage de son budget en agriculture?

[Traduction]

**Scott Ross:** Je vous remercie de la question.

Pour commencer, je dirais qu'il est essentiel que le prochain cadre stratégique établisse des cibles ambitieuses pour notre secteur. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur notre secteur en tant que moteur de croissance nationale. Ce faisant, nous devons parler du niveau relatif d'investissement dont nous avons besoin. Comme je l'ai souligné dans ma réponse précédente, il ne fait aucun doute que le Canada doit déployer de nombreux efforts pour demeurer compétitif à l'échelle mondiale dans le secteur agroalimentaire, en raison du niveau de soutien dont jouissent certains de nos principaux partenaires commerciaux.

Au bout du compte, en ce qui concerne plus particulièrement la gestion des risques de l'entreprise... Il s'agit de programmes législatifs. Il faut donc s'efforcer de trouver la bonne combinaison de programmes. Le budget suivra, car il sera réactif. Cette réactivité est au cœur même du débat qui porte sur la gestion des risques de l'entreprise, plus précisément.

Monsieur Berrigan, je ne sais pas si vous aimeriez ajouter quelque chose.

**Brodie Berrigan (directeur principal, Relations gouvernementales et Politique agricole, Fédération canadienne de l'agriculture):** Comme M. Ross l'a mentionné dans sa déclaration préliminaire, l'un des principaux messages que nous essayons de transmettre dans nos recommandations au sujet du prochain cadre stratégique est que ce dernier doit être examiné dans le cadre d'une approche pangouvernementale, et pas seulement en lien avec l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada. Cela signifie qu'il faut tirer parti d'outils d'investissement faisant déjà partie d'autres portefeuilles au sein du gouvernement. Le financement des infrastructures, par exemple, pourrait favoriser des investissements plus proactifs dans la gestion de l'eau, ce qui contribuerait grandement à éviter que différents effets néfastes liés à la sécheresse, notamment, ne se reproduisent dans les exploitations agricoles. Je pense que nous devons également songer à proposer des incitatifs fiscaux pour soutenir la croissance et l'investissement dans ce secteur, et à simplifier le fardeau réglementaire pour favoriser l'investissement dans la transformation à valeur ajoutée.

Tous ces éléments doivent être examinés de manière coordonnée dans le cadre d'un effort pangouvernemental visant à soutenir le secteur agricole et, en particulier, la sécurité alimentaire du Canada.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Vous avez partiellement répondu à ma prochaine question, mais je vais vous la poser quand même.

Depuis plusieurs années, les événements extrêmes se multiplient, par exemple les feux de forêt, les sécheresses et les inondations. S'ajoute à cela l'incertitude mondiale qu'on vit en ce moment en raison des conflits, comme celui en Ukraine ou au Moyen-Orient. On a souvent l'impression que chaque événement demande un programme spécial alors que des programmes d'assurance devraient répondre préalablement à ces besoins. Tout ça contribue à l'incertitude.

Selon vous, quels programmes agricoles devraient être bonifiés pour répondre à ces nouveaux défis? Faudrait-il plutôt créer un programme agricole qui permet de réagir avec agilité et rapidité en cas de catastrophes ou d'incertitudes mondiales, qui deviennent de plus en plus fréquentes et donc prévisibles?

[Traduction]

**Scott Ross:** Encore une fois, je vous remercie de la question.

Je dirais que nous devons d'abord examiner de très près notre cadre d'intervention en cas de catastrophe, le programme Agri-relance, et voir comment nous pouvons en faire un programme plus rapide et plus uniforme pour les agriculteurs qui exercent leurs activités dans un contexte extrêmement difficile et qui ont besoin de ce soutien, mais qui ne savent pas quelles données sont nécessaires, quand un engagement sera pris à l'égard des programmes et qui aura droit à une aide.

L'exemple que je cite régulièrement est celui de la sécheresse survenue en 2021. L'administration américaine a fourni un soutien rapidement, en temps opportun. À bien des égards, nous étions à la traîne. En conséquence, nous avons assisté à d'importantes pénuries d'aliments pour animaux dans l'Ouest canadien, et nous sommes retrouvés en concurrence avec les agriculteurs américains, qui bénéficiaient déjà d'un soutien constant et garanti. Nous devons absolument réfléchir aux moyens d'adopter une réponse plus rapide et immédiatement applicable dans ces situations particulièrement dramatiques.

Cela nous ramène donc à la question concernant un ensemble intégré de programmes. Si nous avons cette intégration, de quoi disposons-nous? Comment pouvons-nous veiller à ce que des programmes comme le programme Agri-stabilité soient mieux compris et bénéficient d'un large soutien, afin qu'ils soient disponibles et interviennent plus rapidement, notamment à l'aide d'augmentations des paiements provisoires et d'autres mesures semblables? Je dirais qu'il s'agit avant tout de veiller à ce que nous puissions réagir rapidement et de façon adéquate pour que les agriculteurs aient l'assurance qu'ils recevront de l'aide lorsqu'ils en auront besoin.

Pour revenir à ce que M. Berrigan a dit tout à l'heure, je pense également qu'il est essentiel que cette approche pangouvernementale en matière d'atténuation ne s'applique pas seulement aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces mesures ne se limitent pas uniquement au budget réservé au domaine agroalimentaire. Il faut investir dans les infrastructures. Nous avons besoin d'une vision à long terme en matière de recherche et d'innovation qui puisse nous soutenir dans ces différents domaines. Il s'agit en réalité d'une conversation qui s'inscrit dans le cadre de la gestion des catastrophes, mais qui s'étend à une approche pangouvernementale beaucoup plus vaste visant à renforcer la résilience à tous les niveaux de nos chaînes de valeur.

• (1140)

[Français]

**Sébastien Lemire:** Dans ma région, les coûts de transport sont un frein à l'agriculture. Le transport d'une cargaison peut facilement coûter 3 500 \$, alors que, dans une région plus proche des grands centres, ça tourne autour de 700 \$.

Faudrait-il que les coûts de transport soient davantage reconnus pour nos productrices et producteurs agricoles dans les régions éloignées?

[Traduction]

**Scott Ross:** En général, oui. Je pense que ce que nous voulons avant tout, ce sont des programmes qui répondent mieux aux réalités quotidiennes des agriculteurs et à leurs préoccupations. Qu'il s'agisse d'un programme qui existe déjà ou d'une nouvelle approche plus adaptée, nous voulons simplement nous assurer qu'il est possible de tenir ces conversations et de procéder à un examen et une amélioration continus des programmes, afin d'être en mesure de réagir lorsque des questions, comme les coûts de transport, deviennent des sources de préoccupation pour les agriculteurs.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Epp, la parole est à vous.

**Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Je vais m'adresser aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Le cadre stratégique actuel repose sur cinq piliers. De toute évidence, nous ne savons pas exactement combien de piliers comptera le prochain programme de gestion des risques de l'entreprise, qui fait l'objet de ce débat.

La question de la conditionnalité a été soulevée. La FCA représente plusieurs organisations. Avez-vous une position ferme sur la conditionnalité entre la gestion des risques de l'entreprise et d'autres initiatives du gouvernement?

**Scott Ross:** Oui. En termes simples, nous avons du mal à assurer la participation aux programmes essentiels destinés aux agriculteurs qui ont besoin de ces outils lorsque la situation l'exige. Ils en ont besoin. Tout obstacle à l'accès, que ce soit la conditionnalité ou d'autres mesures, ne fait que créer des difficultés pour des programmes qui peinent déjà à mobiliser les producteurs. Nous sommes contre la conditionnalité.

**Dave Epp:** Merci.

Pendant la réunion d'aujourd'hui, nous avons entendu des témoignages selon lesquels le programme Agri-protection jouit d'un large soutien et fonctionne bien, contrairement au programme Agri-stabilité. Êtes-vous d'accord avec les deux affirmations suivantes? Au fil du temps, le programme Agri-stabilité est passé d'un programme de stabilisation, son objectif initial, à un programme davantage axé sur les interventions en cas de catastrophe et, bien franchement, il ne fonctionne pas. De plus, ce que vos producteurs disent — ce que j'entends dans votre témoignage —, c'est qu'ils ne souhaitent pas des ajustements mineurs, mais bien une refonte en profondeur.

**Scott Ross:** Pour ce qui est du premier point, cela ne fait aucun doute. Une modification explicite a été apportée vers 2013 pour passer d'un programme axé sur la stabilisation du revenu à un programme d'aide en cas de catastrophe. Cela dit, je pense qu'il subsiste un immense malentendu et un manque de clarté. À l'avenir, il

sera essentiel de parvenir à une compréhension commune de l'objectif de ces programmes, car à l'heure actuelle, il va sans dire que ce n'est pas le cas sur le terrain.

En ce qui concerne votre deuxième point... Pourriez-vous répéter la question? Je ne l'ai pas très bien comprise.

**Dave Epp:** Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'on ne souhaite pas simplement apporter des ajustements pour tenter de corriger le programme Agri-stabilité, mais qu'on envisage plutôt une refonte en profondeur.

**Scott Ross:** Oui, c'est tout à fait juste. À notre avis, le contexte a radicalement changé, et le cadre actuel, qui n'a pratiquement pas changé au cours des 20 dernières années, est caractérisé par une forte inertie. Nous pensons qu'il est temps d'agir. Notre secteur se trouve à un moment décisif et doit saisir pleinement son potentiel de croissance. Cela nécessite une approche novatrice quant à la manière dont nous modifions ces programmes.

**Dave Epp:** Le modèle d'assurance a fait ses preuves au fil du temps — au fil des décennies — depuis sa création dans le cadre du programme Agri-protection, et il bénéficie toujours d'un solide appui. Pour ce qui est de l'approche en matière de stabilisation, en ce qui concerne la marge — qu'il s'agisse de la marge ou du revenu brut, deux éléments actuellement à l'étude — pourquoi ne pas envisager de se doter d'un modèle d'assurance comme cadre général? Est-ce une possibilité? A-t-on écarté cette option dans le cadre d'une refonte complète du programme Agri-stabilité?

• (1145)

**Scott Ross:** Nous estimons, compte tenu de la situation actuelle, qu'il nous faut explorer l'assurance-revenu agricole et ces outils qui pourraient très bien convenir aux agriculteurs qui se sentent actuellement mal desservis par le programme Agri-stabilité. Pour l'instant, nous ne recommanderions pas d'abandonner ce programme et de le remplacer. Cela dit, il est certainement nécessaire d'explorer ces programmes, de les mettre à l'essai et de les tester en temps réel afin de voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, et si des lacunes persistent.

**Dave Epp:** On a parlé de la nécessité de diversifier les programmes, compte tenu de la grande diversité de notre secteur agricole au pays. Pourriez-vous envisager un programme Agri-stabilité qui serait axé sur l'assurance, qui permettrait aux différentes régions et aux différents secteurs d'activité de s'intégrer facilement dans ce cadre général?

**Scott Ross:** C'est tout à fait possible. Je pense que pour tous ces programmes, ce sont les détails qui posent problème. Au bout du compte, la question est la suivante: avons-nous la bonne combinaison de programmes? Si l'on passe à un modèle axé sur l'assurance, quels nouveaux risques et quelles nouvelles préoccupations cela engendre-t-il?

Je pense que c'est essentiellement la raison pour laquelle nous estimons qu'une transformation s'impose, comme vous l'avez évoqué tout à l'heure. À l'origine, ces programmes ont été conçus de façon intégrée. On comprenait comment le programme Agri-investissement soutenait le programme Agri-stabilité. Au fil du temps, à mesure que ces programmes ont été réduits et ont évolué, cette intégration s'est perdue, mais elle doit être, selon moi, au cœur de ces conversations.

**Dave Epp:** Dans votre témoignage, vous avez réclamé une plus grande participation du secteur privé, si possible. Je le répète, le secteur privé est engagé dans le seul programme de la série qui fonctionne: le programme Agri-protection. Beaucoup de gens ne s'en rendent pas compte, mais il est présent en coulisses, le secteur de la réassurance fournissant une stabilité aux producteurs et aux taux des primes au fil du temps, ainsi qu'au gouvernement, afin que leurs budgets ne soient pas touchés de façon imprévue en raison des catastrophes dont nous entendons parler.

Encore une fois, pour revenir à un modèle fondé sur l'assurance « prêt à l'emploi », le secteur de la réassurance a-t-il le potentiel de profiter à la fois aux producteurs et aux gouvernements en mettant en place un cadre général?

**Scott Ross:** Il ne fait aucun doute que, compte tenu de l'extrême volatilité du climat et de l'instabilité géopolitique que nous connaissons en ce moment, nous devons examiner tous les outils à notre disposition. Cela comprend le rôle que le secteur privé peut jouer pour renforcer la prévisibilité et la résilience du système. C'est indéniable.

**Dave Epp:** L'une des principales critiques formulées à l'encontre du programme Agri-stabilité concerne le fait qu'il ne reconnaît pas la diversification des activités agricoles pour la gestion des risques. Il existe aux États-Unis des modèles qui ont défini cela sur le plan actuariel à l'aide d'une grille de réductions. Encore une fois, pensez-vous que cela soit envisageable?

**Scott Ross:** Oui. Je pense que c'est l'une des préoccupations que nos membres soulèvent le plus souvent au sujet d'Agri-stabilité. Les exploitations très diversifiées se sentent mal desservies par le programme. Je pense qu'on peut s'inspirer de modèles comme le projet pilote d'assurance-revenu agricole adopté aux États-Unis. Il y avait une échelle mobile offrant des taux de couverture plus élevés si l'on pouvait démontrer un niveau de diversification plus important.

Je pense que des mesures comme celle-ci, des programmes plus attrayants, permettraient réellement de combler ces lacunes. Cela favorisera en fait la participation des gens. Ainsi, lorsque des problèmes surviendront, des programmes seront en place, et on n'aura pas à compter uniquement sur des programmes ponctuels.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Connors, vous avez cinq minutes.

**Paul Connors (Avalon, Lib.):** Merci.

Merci à tous les témoins d'être venus.

Je suis heureux de vous revoir, monsieur Ross.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que les outils de gestion des risques de l'entreprise ont été conçus pour un profil de risque différent et qu'il y a un « décalage grandissant ». Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

**Scott Ross:** Oui. Ces dernières années — et particulièrement depuis environ cinq ans —, nous observons que l'environnement géopolitique est de plus en plus instable, ce qui entraîne un nouvel ensemble de risques pour les agriculteurs, que ce soit en raison de la fermeture de certains marchés, de la perte d'accès à d'autres marchés ou des barrières non tarifaires qui sont imposées au commerce international. Tout cela génère de nouveaux ensembles de dynamiques qui n'existaient pas à l'époque. Lorsque ces programmes ont été conçus, les règles commerciales de l'OMC et les droits compensateurs étaient des facteurs de risque très importants. Je pense qu'à certains égards, nous avons assisté à un désengagement du com-

merce fondé sur les règles, ce qui augmente le niveau de risque, mais constitue aussi une occasion d'explorer la création de programmes qui répondent à ces problèmes d'une manière qui n'était pas envisageable il y a 20 ans.

De même, la gravité et la fréquence des phénomènes climatiques ont fondamentalement changé. Des phénomènes qui ne survenaient qu'une fois tous les 100 ans se produisent maintenant chaque année et sont devenus la nouvelle norme. Je pense que des programmes comme Agri-stabilité, où l'on observe une érosion de la marge de référence au fil du temps et une perte de la capacité à fournir du soutien, mettent en évidence certaines des raisons pour lesquelles nous devons examiner de plus près le contexte de risque actuel.

**Paul Connors:** Merci.

Monsieur Huber, vous avez parlé de l'assurance-récolte de la Saskatchewan. Est-ce pour l'ensemble de l'exploitation agricole ou pour une culture en particulier?

**William Huber:** Elle couvre les cultures individuelles. Une exploitation peut semer plusieurs cultures différentes, comme des oléagineux, des légumineuses et des céréales. Chacune de ces cultures est assurée séparément dans le cadre d'un même programme. Le problème est que les cotisations ont augmenté au fil des années. La couverture a augmenté elle aussi, mais pas au même rythme que le coût réel de production. Nos coûts fixes sont plus ou moins bien couverts, mais lorsque vous y additionnez les coûts variables, les indemnités ne sont généralement pas suffisantes pour vraiment soutenir ces activités et en assurer la rentabilité. C'est un peu comme un fardeau à long terme pour un gain à court terme.

Je pense que quelqu'un ici a parlé un peu de certains des programmes et peut-être de l'autoassurance pour certaines choses. Il y a bien quelques programmes, comme Global Ag Risk Solutions, entre autres. Ils fonctionnent très bien, mais ce financement est fondé sur un système de comptabilité d'exercice. Il faut de 16 à 18 mois avant que le rapport final soit évalué et que le financement soit versé.

Certains de ces programmes viennent aussi avec leur lot de problèmes.

• (1150)

**Paul Connors:** Pour confirmer, avec les programmes de gestion du risque des entreprises, l'assurance couvre l'ensemble de l'exploitation agricole, et non des cultures individuelles. Est-ce exact?

**William Huber:** Oui, tout à fait.

Lorsque vous diversifiez votre exploitation, par exemple en cultivant des céréales et en élevant du bétail, c'est là que l'équilibre est rompu. Je pense que Scott en a parlé un peu. Les agriculteurs essaient de diversifier leur exploitation pour la rendre plus viable et plus résiliente à certaines de ces graves menaces... que ce soit par rapport aux échanges commerciaux, aux droits de douane, aux épisodes de sécheresse ou à d'autres risques semblables. Ces programmes ne sont toujours pas assez flexibles.

**Paul Connors:** Scott, avez-vous quelque chose à rajouter à ce sujet?

**Scott Ross:** Je pense qu'il a très bien fait le tour de la question.

Cela nous ramène encore une fois à la question de la diversification. Il y a certainement lieu de s'inquiéter du fait que, lorsqu'on adopte des programmes qui visent uniquement l'ensemble de l'exploitation, on sous-estime certains des coûts liés à l'autoassurance, si on peut dire, qui découlent des efforts de diversification et qui ne tiennent pas compte de manière adéquate de la réalité de devoir composer avec des marges très serrées.

Voilà pourquoi nous aimerions qu'on se penche davantage sur certains des secteurs qui se sentent mal desservis et qui n'ont pas accès à des niveaux de soutien équitables. Pour répondre à certains des besoins visés par les programmes, il faudra peut-être s'éloigner de cette approche ciblant l'ensemble de l'exploitation. C'est indubitable.

**Paul Connors:** Monsieur Hornby, dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que l'une de vos recommandations concernait Agri-investissement, et vous avez dit que vous pourriez en discuter plus en détail. Pourriez-vous m'en parler un peu plus?

**Colin Hornby:** Je faisais référence à la question de la conditionnalité avec Agri-investissement pour les exploitations qui affichent des ventes nettes de plus de 1 million de dollars.

Nous administrons le plan environnemental de la ferme, au Manitoba. C'est un des programmes de gestion des risques environnementaux admissibles qui permet d'obtenir cette contribution du gouvernement et d'être admissible au programme. Nous sommes d'ardents défenseurs du programme de plan environnemental de la ferme, mais nous croyons que la condition relative à la conditionnalité est un peu malavisée. Nous essayons d'obtenir deux résultats stratégiques distincts en exigeant que les exploitations agricoles adhèrent à un programme qui ne leur convient peut-être pas ou qu'elles n'ont pas la capacité de mettre en œuvre à l'heure actuelle.

Bien que nous encourageons les agriculteurs à adopter et à mettre en œuvre le programme de plan environnemental de la ferme, nous ne croyons pas que ce dernier devrait nécessairement être lié aux composantes financières et au programme Agri-investissement.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Huber, je viens d'une région rurale qui compte de nombreuses municipalités. Dans ces petites communautés, les productrices et les producteurs agricoles représentent souvent les plus grandes entreprises du village.

Selon vous, quelle est l'importance de soutenir les producteurs dans les régions plus éloignées des grands centres?

[Traduction]

**William Huber:** C'est une question difficile. Je ne suis assurément pas familier avec votre coin de pays. Votre communauté agricole est probablement quelque peu différente de la nôtre.

Une chose importante que nous devons vraiment souligner, c'est que nous avons, au Canada — que ce soit dans l'Ouest ou dans l'Est du pays —, un produit qui est apprécié dans le monde entier. Nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons les exportations les plus sûres et les plus fiables qui soient, mais nous devons nous assurer que nos clients reçoivent ces exportations et ces achats en temps opportun.

L'infrastructure est très importante. Les interruptions de travail sont un grave problème sur lequel nous devons nous pencher sérieusement, que ce soit dans les installations portuaires, les services postaux ou certains services ferroviaires. Ces éléments sont essentiels.

Même dans l'Est du Canada, il y a des produits de base qui doivent se rendre jusqu'aux côtes pour être exportés par bateau. Plus vos clients seront heureux, plus les affaires iront bien.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Justement, je serais curieux de vous entendre parler de l'importance des circuits courts. Selon moi, il est nécessaire de s'assurer que les produits, autant ceux de la Saskatchewan que ceux du Québec, se retrouvent dans nos épiceries, dans nos dépanneurs, dans nos restaurants; bref, il faut que le consommateur d'ici ait véritablement accès à nos produits.

Est-ce que, dans la suite de programmes agricoles, on encourage suffisamment ces éléments? Je vois qu'on met beaucoup d'énergie sur le plan du marketing à l'international ou du démarchage, mais qu'on n'en met pas assez pour aider nos productrices et nos producteurs d'ici à développer leurs marques de commerce et leurs liens avec les consommateurs.

Est-ce la même chose chez vous? Les programmes devraient-ils s'orienter encore plus vers les marchés locaux?

• (1155)

[Traduction]

**William Huber:** Je pense que certains de ces programmes devraient mettre l'accent sur les marchés locaux, mais en même temps, nous ne pouvons pas ignorer la situation dans son ensemble. Parfois, c'est aux municipalités locales et aux dirigeants communautaires qu'il incombe d'améliorer certaines de ces initiatives et d'élaborer certains des programmes. Les deux doivent travailler ensemble.

En Saskatchewan, nous avons 44 % des terres arables, ce qui représente un contexte quelque peu différent de ce que vivent les autres régions du Canada. Nous nous concentrons davantage sur le commerce à grande échelle, c'est-à-dire que nous exportons de grandes quantités de produits vers d'autres pays. Dans certains cas, nous devons contribuer à maintenir la stabilité alimentaire, non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi dans notre propre pays et sur nos propres territoires.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer aux conservateurs pour trois minutes, puis aux libéraux pour trois minutes.

Commençons avec M. Bragdon.

**Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'ai deux ou trois choses à aborder. Évidemment, on a beaucoup parlé des perturbations potentielles, des ruptures et de toutes ces incertitudes concernant notre partenaire commercial le plus important et le plus précieux, au sud de la frontière. Je sais que dans le domaine de l'agriculture, la relation que nous entretenons le long de cette frontière est particulièrement vitale. En ce qui concerne les efforts de diversification de nos échanges commerciaux, que tout le monde trouve formidables et merveilleux, je pense qu'il y a des préoccupations — et c'est ce que les producteurs de ma région me disent également — selon lesquelles il faudrait accorder la priorité à cette relation et régler les points de friction.

L'une des choses que nous avons entendues, c'est que, dans le cadre des efforts pour exporter davantage de nos produits vers l'Union européenne, on s'inquiète beaucoup du projet de loi de l'Union européenne sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, qui interdirait les cultures utilisant certaines formes de protection et limiterait gravement notre capacité à exporter nos produits vers ces marchés, voire les interdirait carrément. Nous devons déjà composer avec des barrières non tarifaires pour les produits du bœuf et du porc.

J'aimerais savoir, monsieur Ross — et M. Huber pourra ensuite donner son avis —, quelles sont les préoccupations que vous entendez de la part de vos producteurs en ce qui concerne l'importance primordiale, pour le secteur agricole, de la relation et des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, ainsi que par rapport aux énormes obstacles que nous pourrions avoir à surmonter pour obtenir un meilleur accès aux marchés européens.

Je vais commencer par vous, monsieur Ross.

**Scott Ross:** C'est une excellente question. Je vais céder la parole à mon collègue, M. Berrigan. Il pourra répondre au nom de la Fédération canadienne de l'agriculture.

**Brodie Berrigan:** Premièrement, en ce qui concerne les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, il ne fait aucun doute que les États-Unis sont le plus grand marché du Canada, et ils le demeureront très probablement pour toujours. C'est notre plus important marché commercial. Il y a des raisons très pratiques pour lesquelles nous ne pouvons pas nous passer complètement de ce marché. Beaucoup de fruits et légumes périssables que nous expédions vers le marché américain ne peuvent tout simplement pas être expédiés de la même façon n'importe où dans le monde. C'est la même chose pour beaucoup de produits provenant des bovins et du bétail. Nous sommes si profondément intégrés au marché américain que nous ne pouvons pas perdre de vue l'importance de ce marché; il doit continuer d'être une priorité.

Nous sommes en faveur de la diversification de nos échanges commerciaux. Il y a beaucoup d'occasions à saisir dans le monde, à la fois pour accroître nos échanges avec des marchés existants et pour en percer de nouveaux. L'Union européenne est un marché particulier, et ce, pour bon nombre des raisons que vous venez de mentionner. En fait, nous n'avons pas été en mesure d'utiliser pleinement l'accès au marché qui a été négocié dans le cadre de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. La dernière fois que j'ai vérifié, je pense que nous avons utilisé 0 % des possibilités d'accès pour le marché du porc et une très faible proportion — moins de 10 % — des possibilités pour le marché du bœuf, ce qui est en grande partie dû aux barrières non tarifaires. C'est probablement l'un des obstacles les plus importants au développement des marchés existants.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer aux libéraux pour trois minutes.

[Français]

**Sophie Chatel:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Ross, je suis très intéressée par les quatre éléments que vous avez abordés dans votre allocution. Monsieur Hornby, je peux dire la même chose pour ce qui est des six éléments que vous avez abordés. Mon temps de parole est court, mais j'aimerais avoir plus de détails à cet égard. Je vous demande donc de nous faire parvenir l'information par écrit.

On entend souvent dire qu'il faut avoir un système de gestion du risque qui tient compte des nouveaux risques, surtout dans le marché international, comme les coûts importants que les guerres entraînent pour les producteurs. Un autre aspect concerne la transformation. Comment peut-on innover davantage, tout en soutenant toute la chaîne d'approvisionnement, comme on l'a si bien dit?

Je vais maintenant vous laisser nous fournir des détails à ce sujet. Mon temps de parole est seulement de trois minutes, mais n'hésitez pas à soumettre vos idées au greffier. Celles-ci nous serviront beaucoup au moment où nous allons formuler des recommandations, qui seront ainsi très à-propos.

Je vais commencer par vous, monsieur Ross, mais j'aimerais aussi connaître l'opinion de M. Hornby.

• (1200)

[Traduction]

**Scott Ross:** Je vous remercie de la question.

Je crois que la valeur ajoutée dans le secteur agricole représente sans aucun doute l'une des occasions qu'il nous faut absolument saisir. Considérer cet aspect comme un levier pour développer à la fois les marchés nationaux et les marchés mondiaux constitue un fil conducteur essentiel que l'on retrouve à tous les niveaux.

Il est indéniable qu'à l'heure actuelle, nous avons de la difficulté à réaliser notre plein potentiel dans ce domaine. Cela souligne une fois de plus la nécessité d'une approche pangouvernementale intégrée à cet égard, en ce sens qu'il faut vraiment examiner non seulement la résilience du secteur en mettant la GRE au centre de nos préoccupations, mais aussi la croissance et les conditions qui la favorisent. C'est pourquoi non seulement le cadre lui-même, mais tout ce qui l'entoure, est d'une importance vitale. Il faut réduire les formalités administratives et poursuivre la modernisation de la réglementation. Dans nos discussions avec les transformateurs, ils nous ont surtout dit que l'environnement réglementaire est le plus grand obstacle à la croissance.

En même temps, comme M. Berrigan l'a mentionné plus tôt, des incitatifs fiscaux et d'autres outils pour encourager l'investissement dans la modernisation des immobilisations sont absolument nécessaires pour créer les conditions propices à la croissance. Cela pourrait profiter à tous et permettre aux agriculteurs de bénéficier de revenus diversifiés et plus stables, tout en offrant la possibilité d'innover et de créer des outils et des produits mieux adaptés aux marchés mondiaux.

Nous pouvons certainement fournir plus de détails par écrit, mais d'après nous, il s'agit là d'un des piliers fondamentaux sur lesquels il faut se concentrer.

[Français]

**Sophie Chatel:** Merci, monsieur Ross.

Monsieur Hornby, il vous reste 20 secondes, mais j'aimerais aussi que vous nous fassiez parvenir une réponse par écrit.

**Colin Hornby:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Oui, nous serons certainement heureux de vous fournir plus de renseignements par écrit.

Je pense que l'essentiel est de comprendre que l'agriculture a changé et qu'aucune entreprise ne reste la même pendant 20 ans. Il faut examiner tous les programmes offerts. Il faut examiner les risques — ils ont changé, comme on l'a vu en détail aujourd'hui — pour s'assurer que les programmes sont proactifs et soutiennent les producteurs. Quels sont les objectifs? Que veut-on accomplir? Quels sont les résultats souhaités? On veut accroître la présence du Canada sur le marché mondial. On veut renforcer les relations dans des marchés comme les États-Unis, qui resteront toujours notre plus grand partenaire commercial.

Je me ferai un plaisir de fournir plus de détails au Comité.

**Le président:** Merci beaucoup.

J'aimerais remercier tous nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Nous allons suspendre la séance pendant environ cinq minutes. Merci.

• (1200) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1210)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose directement une question. Pour ceux qui participent par téléconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Sur Zoom, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation — le parquet, l'anglais ou le français — au bas de votre écran. Dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

J'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table pour aider à prévenir les incidents acoustiques et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris des interprètes. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude des programmes de gestion du risque des entreprises du secteur agricole canadien.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

En personne, nous accueillons M. Fagan, agriculteur et boucher de la Beothuk Land & Cattle Company.

Par vidéoconférence, nous accueillons M. Hebert, président du Hebert Group.

Également par vidéoconférence, nous accueillons M. Lafontaine, producteur agricole de la Ferme Lafontaine-Noël.

Vous disposez chacun de cinq minutes, après quoi nous passons aux questions.

Nous pourrions peut-être commencer par vous, monsieur Fagan, pour cinq minutes.

**Nelson Fagan (fermier et boucher, Beothuk Land & Cattle Company, à titre personnel):** Bonjour.

Je m'appelle Nelson Fagan Jr. Je suis propriétaire et exploitant d'un élevage de bovins de boucherie, la Beothuk Land & Cattle Company. Je suis également boucher et j'exploite la boucherie N. Fagan Meats, à Conception Bay South, à Terre-Neuve-et-Labrador. Je cultive aussi des légumes racines. Je suis le premier et le seul éleveur de bovins enregistrés de race charolaise de ma province, ce dont je suis très fier. Ils sont ma passion.

J'ai été président de l'association des éleveurs de bovins de Terre-Neuve-et-Labrador pendant cinq années consécutives. Ma ferme est relativement petite par rapport à d'autres au Canada, mais dans notre petite province, je fais partie des plus grands producteurs de bovins de boucherie de ma région. Je suis producteur agricole et boucher de cinquième génération, et j'ai grandi sur une ferme familiale. J'éleve mes animaux du début à la fin. J'ai un abattoir où je transforme la viande, en plus de la préparer pour les consommateurs. Mon exploitation couvre véritablement l'ensemble du processus.

Quand je pense à la gestion des risques de l'entreprise, je pense à l'assurance du bétail, à la production fourragère et aux catastrophes naturelles. Dans le cadre du programme provincial actuel d'assurance, le bétail n'est couvert qu'en cas de mort ou de blessures causées par des chiens ou des prédateurs. En tant qu'éleveur de bovins de boucherie, je peux affirmer que les chiens ou les prédateurs comme les coyotes n'ont jamais été un problème dans la province. Par conséquent, ce type d'assurance ne profite à aucun éleveur de bœufs chez nous.

Il nous faut une assurance du bétail qui couvre les épidémies entraînant une perte importante du troupeau. Il faut qu'elle couvre aussi les catastrophes naturelles, comme les feux de forêt, qui sont plus fréquents dans la province. Par exemple, l'été dernier, un feu de forêt s'est déclaré de l'autre côté de l'autoroute, à seulement six kilomètres de l'un de nos pâturages d'été. C'est uniquement grâce à la providence divine que le vent n'a pas tourné et que le feu ne s'est pas propagé vers notre pâturage. Si cela s'était produit, tout mon troupeau et mon gagne-pain auraient été anéantis, sans aucune protection. Compte tenu de la taille de ma ferme, il n'y aurait eu aucun moyen de compenser la perte.

J'ai examiné les montants prévus des indemnités au titre de l'assurance du bétail actuelle, gérée par le gouvernement provincial, pour les bovins de boucherie en 2026-2027. Pour les taureaux et les vaches de catégorie et enregistrés, les montants varient de 400 à 650 \$ par tête. Pour les génisses et les bouvillons de catégorie et enregistrés, ils sont de 200 à 400 \$ par tête. Pour les veaux de catégorie et enregistrés, 70 à seulement 100 \$ par tête. Même si l'assurance couvrirait des risques autres que les attaques de prédateurs et de chiens, cela ne vaudrait pas la peine pour moi d'y investir mon temps et mon argent, compte tenu du marché bovin actuel. Par exemple, Agri-protection me donnerait 650 \$ pour acheter un taureau reproducteur qui coûte maintenant 7 500 \$.

En ce qui concerne la production fourragère, ma situation est unique dans la région. Je ne cultive pas mon propre fourrage. Je compte sur l'achat de surplus de foin auprès d'un réseau de collègues producteurs. Les risques climatiques, comme les sécheresses qui ont touché une grande partie du Canada atlantique l'année dernière, fragilisent la production de foin. Cet hiver, dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, la province a mis en place l'Initiative d'aide aux producteurs de fourrage d'Agri-relance. Je n'ai pas pu présenter de demande dans le cadre de ce programme. Il a été annoncé quelques jours avant la date limite d'achat du foin. Avec autant de producteurs à la recherche de foin en même temps, il était difficile d'en trouver. Le plus gros problème quand on vit sur une île, c'est le coût du transport. Le transport allait me coûter plus cher que le foin lui-même.

Je suis certain que nos problèmes peuvent différer de ceux du reste du pays, mais dans notre province, les producteurs du secteur bovin font tous face aux mêmes défis.

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole. Je vous en suis très reconnaissant et j'espère que vous accorderez toute votre attention à ces questions.

• (1215)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur. Nous vous remercions de votre temps.

Nous passons maintenant à M. Lafontaine, pour cinq minutes.

[Français]

**Éric Lafontaine (Producteur agricole, Ferme Lafontaine-Noël, à titre personnel):** Bonjour, monsieur le président ainsi que mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Éric Lafontaine, et je suis producteur bovin à Dupuy, en Abitibi-Ouest, sur la ferme Lafontaine-Noël, une ferme familiale qui existe depuis plus de 100 ans. Ma conjointe et moi en sommes les copropriétaires depuis 1993, et nous possédons un troupeau d'environ 300 vaches. Aujourd'hui, notre fille souhaite poursuivre le travail que ma famille a bâti depuis des générations.

Je suis ici aujourd'hui pour vous parler d'une situation catastrophique qui s'est déroulée en 2023 et qui, trois ans plus tard, continue à marquer profondément ma ferme et de nombreux producteurs de ma région.

D'abord, en 2023, nous avons connu un hiver anormal: il y a eu peu de neige et beaucoup de verglas très tôt dans la saison. Ça a fragilisé nos prairies. Ensuite, les feux de forêt de l'Abitibi et du Nord-du-Québec ont forcé l'évacuation urgente de notre troupeau d'environ 800 têtes. Finalement, il y a eu une sécheresse historique, qui a entraîné un déficit hydrique de 220 mm, un niveau jamais vu.

Même les plus anciens producteurs de la région n'avaient jamais vu ça.

Les conséquences ont été dévastatrices chez tous les producteurs de la région. Après une première coupe de foin déjà très faible, il a été impossible de faire une deuxième coupe de foin. Pour nourrir adéquatement nos animaux, nous avons été forcés d'utiliser nos réserves de foin pour nourrir les vaches au pâturage et, ensuite, d'acheter massivement du foin provenant d'autres régions à des coûts faramineux.

Sur le terrain, les producteurs estiment leur perte de rendement à environ 70 %. Or, la Financière agricole du Québec, dans le cadre du programme d'assurance-récolte, a évalué les pertes à 36 %, en moyenne, ce qui représente un manque à gagner d'environ 34 % en indemnités.

Je tiens à le dire clairement: le système pouvait faire mieux. Ce n'est pas une question technique, c'est une question de choix.

Lorsque l'écart entre la réalité vécue et les données reconnues dépasse de plus de 15 % le cadre établi, la Financière agricole a le devoir de dédommager les producteurs assurés. Trois ans plus tard, les effets sur notre entreprise sont toujours présents, car l'ensemble du système de protection du revenu n'a pas répondu à nos besoins. Avec les ressources actuelles, il nous faudra un minimum de 6 à 8 ans pour retrouver le rythme d'avant 2023. Il est possible que nous ne puissions jamais rattraper cette perte de croissance, qui risque de se répercuter sur notre relève. Je tiens à préciser que notre situation est loin d'être unique. En effet, de nombreux producteurs de l'Abitibi vivent aussi une telle situation.

Il faut comprendre une chose essentielle: le foin, c'est la base de notre production. Dans notre entreprise, plus des deux tiers des dépenses sont consacrées aux cultures fourragères. Nous sommes tout autant, sinon davantage, producteurs de plantes fourragères que de bœuf. Pourtant, ce sont précisément ces cultures qui sont les moins bien protégées par le programme d'assurance, surtout lorsqu'on les compare aux céréales, qui sont souvent entièrement protégées.

Avec les changements climatiques, les risques augmentent. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement une mauvaise année, c'est la pérennité de nos fermes. Concrètement, il faut mettre fin aux solutions uniques dans les programmes de gestion du risque de l'entreprise. Il faut plus de flexibilité et il faut prévoir de véritables mesures d'exception. Les programmes doivent être adaptés aux réalités régionales et assurer l'équité à l'échelle nationale. Enfin, lors de situations exceptionnelles, il faut davantage de vérifications sur le terrain, car, trop souvent, l'interprétation des données ne reflète pas la réalité vécue par les producteurs. C'est le nœud du problème.

La production bovine a besoin d'air. L'âge moyen des producteurs est élevé, et, si nous voulons attirer la relève, l'industrie doit redevenir attrayante. Les prix actuels sont bons, mais nous ne pouvons pas profiter pleinement du cycle. La situation catastrophique de 2023 nous a fait perdre un cycle économique favorable, et ce retard freine encore aujourd'hui le développement de nos entreprises.

Enfin, je souhaite rappeler que, des compensations adéquates offertes aux agriculteurs, ce n'est pas une dépense, c'est un investissement qui sera récupéré, à moyen terme, par des revenus fiscaux, mais surtout par des retombées économiques stables et durables dans des régions rurales qui, bien souvent, reposent largement sur leurs productions agricoles.

• (1220)

En terminant, je vous demande une chose simple: donnez-nous des outils à la hauteur des risques que nous assumons. C'est ainsi que nous pourrions protéger nos fermes, soutenir la relève et maintenir des régions rurales vivantes.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Hebert, pour cinq minutes.

**Kristjan Hebert (président, The Hebert Group of Companies Ltd., à titre personnel):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à discuter de la gestion des risques de l'entreprise. Je vous remercie de votre patience en ce qui concerne la présence virtuelle, car en ce moment même, les semoirs passent devant la fenêtre de mon bureau et commencent à semer les champs de notre exploitation agricole.

Je représente le Hebert Group, qui comprend une ferme familiale appelée Hebert Grain Ventures. La première récolte de 320 acres a été plantée par mon père, Louis, et ma mère, Karen, en 1978. Ce printemps, en 2026, nous allons cultiver 42 000 acres. Nous avons également une société de financement des risques agricoles appelée Maverick Ag, qui s'occupe directement de la gestion des risques de l'entreprise et de la gestion financière. L'une de nos activités préférées est une formation professionnelle pour les agriculteurs dans le cadre d'un programme appelé « Farmer Coach », qui permet d'acquérir des compétences en gestion agricole.

J'aime dire à la blague que je suis un comptable en désintoxication. Je suis comptable professionnel agréé de profession, alors je suis accro aux chiffres et aux données. J'ai passé beaucoup de temps dans le domaine de la GRE, et je suis un ancien président de Global Ag Risk, l'une des rares options privées d'assurance-récolte au Canada.

Je vais me concentrer sur les fermes céréalières, car c'est ce que je connais le mieux.

Le coût moyen de production d'une ferme céréalière au Canada est passé d'environ 250 ou 300 \$ l'acre il y a 10 ans, à entre 550 et 600 \$ l'acre en 2026. Outre le doublement du risque encouru chaque année par les exploitations agricoles, on constate que le risque lié aux politiques a été l'un des plus grands enjeux au cours des cinq à sept dernières années. Par exemple, les droits de douane sur le canola ont réduit les revenus de 120 à 150 \$ l'acre pendant trois à quatre mois cet hiver. Le calcul est simple: 3 \$ le boisseau multiplié par 40 à 50 boisseaux l'acre. Étant donné que la ferme céréalière moyenne vise un profit d'environ 50 \$ l'acre, une mauvaise politique commerciale peut la plonger vers des pertes, sans que l'agriculteur ne puisse rien faire.

Le prix du carburant diesel, évidemment en raison du détroit d'Ormuz et de nos voisins du Sud, a varié au cours des trois derniers mois, passant d'aussi peu que 81 ¢ le litre à 1,50 \$ le litre. En fonction de leur trésorerie, de leurs capacités de stockage et du calendrier des semis, les exploitations agricoles peuvent se retrouver assez coincées à cause des coûts. Je pourrais dire la même chose pour les engrais. La gestion du calendrier et de la trésorerie est devenue un facteur d'une importance cruciale pour les producteurs agricoles, en particulier face à ces risques liés aux politiques.

J'exhorte le gouvernement à ne pas se concentrer uniquement sur la sécurité alimentaire à ce stade-ci. Il faut plutôt envisager une stratégie agroalimentaire nationale axée sur les répercussions économiques, la sécurité alimentaire mondiale, la souveraineté alimentaire nationale et, surtout, la productivité et la résilience. Il est vraiment temps que l'agriculture et l'alimentation brillent et constituent une solution à notre retard en matière de productivité et de croissance économique par rapport à certains de nos partenaires internationaux.

Il va sans dire que la GRE jouera un rôle central dans cette stratégie. Les discussions FPT sur les nouveaux programmes de GRE commenceront cet été. Je ferai donc quelques commentaires généraux sur chaque programme et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions par la suite.

L'assurance-récolte d'Agri-protection est l'un des produits essentiels. Il faut examiner de près l'uniformité interprovinciale, la façon dont certaines règles sont appliquées et les différences entre les provinces, comme les contrats distincts par emplacement et les droits acquis pour les primes versées précédemment. Il est probablement temps d'examiner la subvention, de prendre conscience de ce qu'elle coûte réellement aux contribuables canadiens et de se demander si le programme donne les résultats escomptés.

L'opinion qui suit n'est pas du goût de certains de mes collègues agriculteurs, mais je pense que nous devrions supprimer la contribution de contrepartie de 10 000 \$ et transformer Agri-investissement en un compte à imposition différée permettant de lisser les revenus, de sorte que lorsque les agriculteurs mettraient de l'argent dans le compte, ils bénéficieraient d'une déduction, comme c'est le cas pour l'achat d'engrais ou de bétail. Lorsque l'on retirerait l'argent, il serait alors considéré comme un revenu. Cela pourrait aider les fermes à gérer leurs impôts et permettre au gouvernement d'être au courant des résultats du secteur. Cela aiderait aussi les réserves et les banques.

Je suis un grand partisan d'Agri-stabilité. Je pense que c'est le meilleur programme offert par le gouvernement. Je comprends que ce n'est pas une opinion très populaire. Les comptables n'ont pas aidé le gouvernement à mettre en œuvre ce programme. Ils ont tendance à entraîner des problèmes de délais et de lenteur dans les paiements. Il y a plusieurs aspects d'Agri-stabilité que je modifierais, comme l'élimination des plafonds et l'autorisation de la comptabilité d'entreprise.

J'ai une idée de changement transformateur: un système de bons d'équivalence privé-public.

Pour la GRE, je vous exhorte à examiner le programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles, qui prévoit des prêts garantis par le gouvernement à 95 % sur un maximum de 500 000 \$. Cela devrait être ajusté et lié aux nouvelles discussions sur la GRE.

Je crois sincèrement que nous faisons face à des occasions de relève et de transition, et non à des problèmes. Cependant, un certain nombre de mesures fiscales mises en place au cours de la dernière décennie ont rendu les choses très difficiles. Il faut se pencher sur les gains en capital, la règle de 21 ans pour les fiducies, le capital imposable, les partenariats d'entreprise et l'élargissement de l'article 85.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui.

• (1225)

**Le président:** Merci beaucoup à tous nos témoins.

Je donne la parole aux conservateurs pour six minutes.

Monsieur Gourde.

[Français]

**Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Lafontaine.

Si j'ai bien compris, dans le cas des événements passés, soit la sécheresse en 2023, les feux et la perte de fourrages, le programme de gestion de risque n'a pas fonctionné chez vous. Vous avez eu une perte de fourrage énorme, compte tenu de votre troupeau. Pour 300 vaches, ça doit prendre autour de 2 000 tonnes de fourrage par année.

Expliquez-moi quelle a été votre stratégie. Indirectement, votre stratégie vous a peut-être nuí. Le programme est tellement large qu'il faut subir une grosse perte de revenu pour qu'il s'applique. Par contre, selon le programme, une perte de fourrages n'est pas une perte de revenu, parce que vous avez quand même vendu des animaux, et vous en avez même peut-être vendu plus en raison du manque de fourrage.

Expliquez-nous ce qui s'est passé chez vous pour que nous comprenions bien.

**Éric Lafontaine:** En fait, la sécheresse a eu lieu au début de la saison. En Abitibi, nous avons l'habitude d'avoir plus d'eau, et, au début de la saison, nous n'avions pas du tout d'eau. Nous nous sommes dit que, à un moment donné, il allait pleuvoir, mais il n'est tombé aucune pluie. Il fallait prendre le foin que nous récoltions pour alimenter les animaux au pâturage. Finalement, nous avons dû en acheter quand même beaucoup. Nous avons réussi à en trouver au Témiscamingue. Ce que nous avons besoin, c'était de la liquidité pour acheter le foin pendant l'été, pendant les récoltes, parce que nous savions que tout le monde dans la région, tout le monde en Abitibi, avait besoin d'acheter du foin. À ce moment-là, nous avons quand même forcé la main à la Financière agricole du Québec pour essayer d'avoir des avances, mais l'attente a été longue. Nous avons reçu la première avance au mois d'août. Quand on sait que tout le monde veut avoir du foin, il faut quand même agir rapidement.

Au sujet de la diminution de notre cheptel, nous avons 350 vaches, nous en avons vendu environ 50 pour réussir à passer l'hiver avec les stocks de fourrage que nous avons et que nous avons réussi à avoir. Toutefois, ça nous rattrape aujourd'hui, parce que nous avons 50 veaux de moins à vendre, ce qui est une autre perte de revenus. Nous n'avons pas eu beaucoup de compensation. En parallèle, la vente du cheptel a fait que, aujourd'hui, nous avons encore moins de revenus.

J'espère que ça répond à votre question, monsieur Gourde.

• (1230)

**Jacques Gourde:** Nous comprenons que les frais de transport ne sont pas nécessairement inclus dans les compensations pour le foin. Vous avez parlé de l'assurance-récolte du Québec, pour le foin. Je connais bien ce programme, puisque, moi aussi, j'y adhère.

En ce qui concerne la gestion des risques, le programme fédéral tient compte de la viabilité financière moyenne de la ferme. Par contre, il ne tient pas compte des problèmes climatiques que votre région a vécus en 2023. Pourrait-il y avoir une façon de déterminer un certain montant, au niveau régional? Comme vous le dites, il faut tenir compte du fait qu'il était impossible d'acheter du foin chez

le voisin parce que celui-ci en avait besoin autant que vous. Vous deviez donc aller plus loin pour en acheter. Le prix du foin avait augmenté un peu, et le prix du transport était très élevé. Ce serait encore pire cette année. Pourrait-il y avoir une façon de considérer ça comme un problème climatique régional?

**Éric Lafontaine:** En fait, il y a toujours le programme Agri-re-lance, mais, souvent, il intervient un peu tard dans le dossier.

Nous avons rencontré le ministre MacAulay, à l'époque, et il nous avait dit qu'il ne pouvait pas faire grand-chose dans ce dossier. La seule chose qu'il pouvait faire, c'était de parler au ministre Lamontagne, qui pouvait verser la compensation de la Financière agricole du Québec. Je trouve que je paie quand même une grosse cotisation pour l'assurance-récolte. Nous voulions vraiment que ce soit l'assurance-récolte qui nous dédommage, mais on ne nous a jamais dédommagés à la hauteur des pertes que nous avons subies.

**Jacques Gourde:** Quand vous avez rencontré le ministre, celui-ci vous a dit qu'il ne pouvait rien faire. Il n'était peut-être pas allé voir la bonne personne. Je me rappelle que, en 1984, sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, il y avait eu une sécheresse généralisée au Québec et le gouvernement avait agi. Il avait donné de l'argent à tous les producteurs pour compenser le manque de fourrage, tant à ceux qui étaient assurés qu'à ceux qui ne l'étaient pas. C'était donc possible pour le gouvernement de faire quelque chose. Vous avez eu une réponse négative, mais je trouve ça difficile d'accepter que le gouvernement en place n'ait pas voulu vous aider. Les programmes existent. Il ne veut pas les modifier. Il était possible de faire un programme ad hoc qui aurait aidé la région, qui vous aurait aidés, mais ça n'a pas été fait. Ce que vous nous dites, c'est que le gouvernement en place n'a malheureusement pas bougé.

**Éric Lafontaine:** C'est exactement ça. Je ne peux pas dire autre chose.

**Jacques Gourde:** Merci.

Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste 24 secondes.

[Français]

**Jacques Gourde:** Dans ce cas, ce sera tout, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons passer aux libéraux, avec M. Dandurand, pour six minutes.

[Français]

**Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Je les remercie également de nous faire part de leurs expériences relativement aux programmes de gestion des risques de l'entreprise et de nous parler des autres défis qui concernent l'agriculture.

Je vais me tourner vers M. Hebert.

Vous avez des positions que nous entendons rarement. En fait, j'ai été surprise par plusieurs de vos propositions, mais je les trouve particulièrement intéressantes. C'est la première fois que j'entends une suggestion comme la vôtre à propos du programme Agri-investissement.

Pourriez-vous développer davantage votre pensée? Comment imaginez-vous qu'on pourrait améliorer le programme Agri-investissement, pour aider les producteurs à être plus résilients?

• (1235)

[Traduction]

**Kristjan Hebert:** Je ne vais pas vous contredire. Mes idées vont parfois à contre-courant. La raison pour laquelle j'ai du mal avec Agri-investissement, c'est qu'il s'agit d'une aide de 10 000 \$ versée en contrepartie dès que l'on remplit les conditions requises, ce qui fait que son application varie selon la taille de l'exploitation. En réalité, le gouvernement offre un rendement sur investissement de 100 % sur l'argent des agriculteurs, ce qui suscite souvent des plaintes, car il faut payer des impôts sur cet argent gratuit lors de son retrait. À mon avis, il faut éliminer ce programme.

L'un des plus grands avantages de l'agriculture est d'utiliser la comptabilité de caisse plutôt que la comptabilité d'exercice. On peut produire une déclaration de revenus selon la comptabilité de caisse, de sorte que pendant les bonnes années, les exploitations agricoles achètent du bétail ou des engrais avant la fin de l'année pour réduire la facture fiscale. Il s'agit d'un lissage de revenu différé. On a le droit de le faire. Je pense que l'on devrait pouvoir utiliser Agri-investissement, de sorte qu'au lieu de donner l'argent à un autre agriculteur ou à un détaillant, on y placerait l'argent, qui serait déductible. On pourrait l'investir. Il ne faudrait pas se contenter d'un rendement de seulement 1 %. Proposons plutôt un investissement garanti de 3 % ou 5 % et laissons le gouvernement et les banques s'en occuper ensemble. Par conséquent, on gagnerait en réalisant des économies d'impôt au fil des ans. Lorsque l'on retirerait cet argent, il serait imposable, de sorte que l'on pourrait gérer le moment où l'on doit payer l'impôt lors d'une moins bonne année. Je dirais que cela correspond au réel objectif d'Agri-investissement: constituer un fonds d'autoassurance pour aider à traverser une mauvaise année.

Je pense aussi que ce serait assez avantageux pour le gouvernement. Si des milliards de dollars étaient placés dans Agri-investissement par des agriculteurs pour payer moins d'impôts ou se constituer une réserve pour les années difficiles, ce serait un bon indicateur que le secteur se porte bien, surtout si les exploitants doivent indiquer s'ils sont producteurs de céréales, éleveurs de bétail ou producteurs laitiers. S'il n'y avait plus d'argent dans Agri-investissement, parce qu'il avait été retiré et que les producteurs étaient prêts à payer des impôts pour améliorer leur situation au cours d'une mauvaise année, le gouvernement saurait que le secteur ne se porte pas bien.

Je pense que ce serait bon pour les agriculteurs. Je pense que ce serait bon pour le gouvernement. Enfin, je suis sûr que ce serait bon pour les banques, car elles semblent aimer que des milliards de dollars soient investis dans leurs coffres, tant par le gouvernement que par moi.

[Français]

**Marianne Dandurand:** C'est une perspective vraiment intéressante. En ce sens, je vous invite à soumettre au Comité, par écrit, l'ensemble de vos suggestions, pour que nous puissions les prendre en considération. Vous avez fait plusieurs suggestions dans votre allocution d'ouverture, mais je crois que, cinq minutes de temps de parole, ce n'était pas suffisant. Vous semblez avoir beaucoup d'idées; vous semblez y avoir beaucoup réfléchi. Si vous pouviez nous soumettre vos idées par écrit, ce serait vraiment très utile et pertinent pour nous lors de la rédaction du rapport.

J'aimerais maintenant vous parler des initiatives Agri-relance. On a toujours des questions à propos de la rapidité de déploiement. On a fait des essais, entre autres en Colombie-Britannique. Après une catastrophe, on a donné un certain pourcentage, sur la base d'une évaluation préliminaire, pour faciliter le déploiement rapide du programme. Par la suite, on a fait une évaluation complète et des rajustements.

Est-ce que vous pensez que c'est une approche qui pourrait être adaptée à plus grande échelle pour l'ensemble des situations pour lesquelles le programme Agri-relance s'applique?

[Traduction]

**Kristjan Hebert:** Bien sûr, je pense qu'Agri-relance pourrait être adapté. Dans un monde parfait, on aurait deux ou trois programmes qui fonctionnent bien et l'on n'aurait pas besoin d'Agri-relance. Agri-relance sous-entend qu'il faut agir de façon ponctuelle, ce qui signifie que quelque chose ne va pas ou qu'un imprévu est survenu.

Par exemple, avec un programme Agri-stabilité bien conçu permettant la comptabilité d'entreprise afin que les exploitations qui ont des entités distinctes ne soient pas pénalisées et autorisant des paiements anticipés... Le monde de la comptabilité d'aujourd'hui est très différent. Il faut moins de temps pour tenir la comptabilité d'une exploitation de 40 000 acres qu'il n'en fallait auparavant pour une exploitation de 1 000 acres. Les exploitations agricoles doivent faire un meilleur travail de comptabilité, mais je pense que la technologie devrait permettre au gouvernement de faire des paiements provisoires très rapidement par l'entremise d'un programme Agri-stabilité bien géré, avec certains changements qui, pour être honnête, pourraient rendre Agri-relance obsolète. Il y aura toujours des cas particuliers en raison d'un événement majeur ou d'un secteur qui connaîtrait quatre ou cinq mauvaises années consécutives, ce qui ferait disparaître leurs marges, mais comme je l'ai dit, dans un monde idéal, on ajusterait les programmes actuels afin qu'Agri-relance ne soit pas aussi souvent nécessaire.

[Français]

**Marianne Dandurand:** Ça m'amène à vous poser une question plus générale.

J'ai l'impression que, au fil du temps, les programmes de gestion des risques de l'entreprise ont été conçus pour répondre à des situations relativement exceptionnelles, mais que celles-ci deviennent de plus en plus des risques structurels, c'est-à-dire que de plus en plus d'événements climatiques extrêmes se succèdent à une très grande rapidité.

Êtes-vous d'accord sur mon analyse, à savoir que c'est un des défis en ce qui concerne les programmes de gestion des risques de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas adaptés à la nouvelle réalité à laquelle font face les agriculteurs en matière de risques climatiques?

• (1240)

[Traduction]

**Kristjan Hebert:** Je pense que le programme d'assurance-récolte, ou Agri-protection, est conçu pour couvrir les risques climatiques. Pour nous, en Saskatchewan et dans l'Ouest canadien, il s'agit principalement de sécheresse ou de précipitations excessives. Je suis très chanceux; je suis agriculteur dans une région qui n'a été touchée par la sécheresse qu'une seule fois. En revanche, j'ai beaucoup trop de sangles de remorquage à 1 000 \$ pour tirer mon matériel lorsqu'il y a trop d'eau. Voilà le type de phénomènes climatiques auxquels nous sommes confrontés.

Personnellement, je pense que le plus gros problème des programmes, c'est qu'ils ne se sont pas adaptés à l'augmentation rapide des coûts de production. Par exemple, dans le cas d'Agri-stabilité en particulier, un plafond de 3 millions de dollars est l'une des idées les plus farfelues que j'aie jamais entendues. Il n'y a pas de plafond au...

**Le président:** Je dois vous arrêter ici. Nous avons dépassé le temps imparti. Je suis désolé.

Nous allons passer au Bloc pour six minutes.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Lafontaine, je suis particulièrement fier de pouvoir vous écouter aujourd'hui. Il y a quelques années, nous avons vécu ensemble une tempête parfaite dans notre région, avec le gel hivernal, la sécheresse et les feux de forêt qui, je le rappelle, avaient touché particulièrement de près l'Abitibi-Ouest. Ça avait amené des situations catastrophiques, notamment le besoin d'agir immédiatement pour faire bouger les troupeaux. Conséquemment, il y avait aussi tous les éléments psychologiques et les conséquences sur le bien-être des producteurs.

Vous étiez à la tête d'une initiative importante, avec Maxime Fontaine, Mathieu Dumont et Alexandre Bégin. Je parle de la « Lettre rouge », que je me suis permis de ramener ici. Cette lettre commençait par une pétition qui a été signée par l'ensemble, ou presque, des producteurs de l'Abitibi-Ouest. Dans cette lettre, vous vouliez justement tirer la sonnette d'alarme, vous vouliez être entendu, vous vouliez mettre l'Abitibi-Ouest sur la carte parce que vous passiez sous les radars. On tardait à appliquer les programmes, ce qui avait des conséquences immenses.

J'aimerais savoir quelles sont les conséquences que vous vivez encore aujourd'hui; vous en avez parlé dans votre déclaration d'ouverture.

En complément à ce qui a été mentionné par mon collègue M. Gourde en ce qui concerne vos prairies ou le pâturage, j'aimerais que vous nous parliez des conséquences que ça a eu.

**Éric Lafontaine:** En fait, la sécheresse a été tellement intense que les prairies les plus anciennes sont complètement mortes. Présentement, il n'y a plus de plantes fourragères qui y vivent, mais nous avons toujours notre troupeau à nourrir. Nous ne pouvons pas renouveler toutes les prairies pendant la même année. De plus, ça représente des coûts importants: ça coûte pratiquement 200 \$ l'acre pour replanter une prairie, et nous avons au moins 1 200 acres. De plus, comme je le disais, ça va prendre cinq ou six ans pour faire tout ça.

Aujourd'hui, nous avons des dépenses supplémentaires parce que nous devons replanter dans les prairies et, en plus, nous devons acheter du foin, parce que ce qu'il y a dans nos prairies ne parvient pas à subvenir aux besoins. Présentement, nous avons 50 vaches de moins et, aujourd'hui, compte tenu du prix des veaux, c'est presque 200 000 \$ de revenu que nous n'avons pas.

**Sébastien Lemire:** Nous avons rencontré ensemble le ministre MacAulay, à l'époque. Lors de cette rencontre, le ministre avait été, somme toute, d'une bonne écoute, comme vous l'avez dit tantôt. Évidemment, ces programmes sont financés à hauteur de 60 % par le fédéral et de 40 % par les provinces et les territoires. Les gens du ministère qui nous écoutent savent qu'ils ont une responsabilité.

On nous avait essentiellement répondu que le gouvernement fédéral donnait des lignes directrices et que c'était à l'autre gouvernement de les appliquer, en l'occurrence le Québec. Évidemment, comme vous l'avez mentionné tantôt, la réponse a été peu près semblable du côté de Québec, c'est-à-dire qu'on vous a dit qu'il ne pouvait rien faire dans le cadre qui leur était donné. Au bout du compte, ceux qui en subissent les conséquences, ce sont les producteurs. Il y a quand même eu des choses qui ont changé. Je me rappelle être allé chez vous, et vous m'avez montré les chiffres.

Comment les gouvernements ont-ils fait pour réajuster les programmes, et quel impact cela a-t-il eu sur votre entreprise?

• (1245)

**Éric Lafontaine:** Quand nous avons rencontré le ministre, nous lui avons montré les chiffres, mais, finalement, tout ce qui a été fait par le gouvernement n'a pas donné grand-chose.

On a fini par offrir des compensations qu'on pensait correctes. Au Québec, on a fini de nous dédommager par l'entremise d'une initiative ministérielle, parce qu'on ne trouvait pas la façon de régler le dossier et on ne voulait pas ouvrir le programme d'assurance-récolte. Cela dit, on avait quand même le pouvoir de le faire, compte tenu du fait qu'on dépassait le seuil de 15 % de différence avec les données des stations météo.

Personnellement, si je paie une assurance, je m'attends à ce que mon assurance me paie. Si ma maison brûle, je m'attends à ce que mes assurances paient pour les dommages; je ne m'attends pas à ce qu'on paie seulement pour la moitié des dommages et qu'on trouve ensuite un autre programme.

**Sébastien Lemire:** Vous le dites, vous auriez eu besoin du double ou du triple. On vous a offert 50 000 \$ au maximum ou 135 \$ par tête, ce qui ne répondait absolument pas aux besoins.

Par la suite, on a fait des ajustements. Je tiens à rappeler le ridicule de la situation: parce qu'il y avait eu une pluie le 1<sup>er</sup> mai ou le 1<sup>er</sup> juin, si ma mémoire est bonne, ça voulait dire que, finalement, il n'y avait pas de problème d'eau. Pourtant, la sécheresse était visible: le champ était pratiquement tout gris.

Comment les programmes, les indicateurs, se sont-ils ajustés dans les années subséquentes? Quel impact financier cela a-t-il eu sur la rentabilité de votre ferme?

**Éric Lafontaine:** Ils ont ajusté le programme en cours de route, mais ils ont coupé les grilles de compensation de presque la moitié.

Finalement, le programme ne réagit pas encore. C'est encore pire que ce ne l'était avant, selon moi.

**Sébastien Lemire:** Il y a donc un impact sur la communication des besoins entre les différents gouvernements. C'est ce que nous entendons aujourd'hui.

Merci.

**Éric Lafontaine:** Oui.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer aux conservateurs pour cinq minutes.

**John Barlow (Foothills, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par M. Fagan.

Vous évoquiez l'importance de programmes comme un programme d'assurance du bétail. Les conservateurs réclament un programme national d'assurance depuis assez longtemps. Il est bon d'entendre qu'il pourrait être mis en œuvre très rapidement.

Je suppose que la stabilité du marché revêt également une grande importance pour vous en tant que producteur. Le gouvernement actuel a autorisé l'adhésion du Royaume-Uni au PTPGP. Les importations de bœuf en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 150 % en un an, alors qu'aucun bœuf canadien n'y est exporté. Au cours des prochains mois, le gouvernement envisage de signer un accord commercial avec le Mercosur, qui comprend le Brésil et l'Argentine. Les importations de bœuf argentin et brésilien de mauvaise qualité et bon marché au Canada ont augmenté de 300 %, malgré des droits de douane de 26 %. Je pense que la signature, par le gouvernement, d'un accord de libre-échange qui éliminerait ces droits pourrait être dévastatrice pour l'industrie bovine canadienne. Nous assisterions à un afflux massif de bœuf sud-américain de faible qualité au Canada, ce qui évincerait les produits canadiens préparés selon des normes beaucoup plus élevées.

En tant qu'éleveur de bovins, les répercussions que cela pourrait avoir sur votre entreprise vous préoccupent-elles?

**Nelson Fagan:** En ce qui concerne la commercialisation, il n'y a pas d'abattoir fédéral chez nous. Nous sommes tous assujettis à la réglementation provinciale, alors nous vendons nos produits dans notre province. Mon marché est bien établi. Je me promène dans les régions rurales de Terre-Neuve. Il y a 21 magasins qui offrent mes produits, et d'autres s'ajoutent. Le problème, c'est de garder les animaux sur l'île et de les acquérir à un prix équitable.

Pour ce qui est du reste du pays, les gars auront des problèmes si cela se produit.

**John Barlow:** Ils importeraient du bœuf brésilien dans les abattoirs ici — ou des parures —, le mélangeraient avec du bœuf canadien et le vendraient dans tout le pays. Aucune région du pays ne serait épargnée.

Merci beaucoup de votre réponse.

Je vais céder le reste de mon temps à mon collègue, M. Bonk.

**Steven Bonk:** J'ai une question pour Kristjan Hebert.

Nous discutons il y a quelques années, et je me souviens que vous aviez mentionné à l'époque que le plus grand risque pour votre exploitation agricole était la politique gouvernementale. Ensuite, nous avons beaucoup parlé d'assurance privée, par opposition à une assurance financée par l'État. Je me demande si vous pourriez nous parler un peu de votre expérience, parce que vous en avez beaucoup dans ce secteur et vous le comprenez très bien.

Pourriez-vous comparer les deux, les produits de GRE financés par le gouvernement et ceux qui sont privés?

• (1250)

**Kristjan Hebert:** Le produit privé le plus connu est l'assurance contre la grêle, mais il y a aussi Global AG Risk Solutions et un autre appelé Agi3. Ce sont des variantes d'Agri-stabilité ou de l'assurance-revenu. Ces produits s'intègrent très bien aux programmes gouvernementaux actuels. L'inconvénient des produits privés, si l'on souhaite se décharger d'une grande partie de la responsabilité et des risques opérationnels, réside dans le fait que les subventions versées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour l'assurance-récolte sont tout simplement astronomiques.

Si c'était à moi de changer les choses, j'opterais pour un système de bons d'équivalence. Je ferais en sorte que les compagnies d'assurance-récolte provinciales agissent comme des filiales, tout comme SaskTel doit agir comme une filiale dans la province de la Saskatchewan et faire concurrence à Bell et à Rogers. En tant qu'agriculteur, lorsque je déciderais quelle assurance me convient le mieux, je l'achèterais. Je présenterais mon reçu pour obtenir exactement la même subvention, que j'achète une assurance-récolte privée ou Agri-stabilité. Les assurances privées ne remplaceraient pas l'assurance gouvernementale, mais elles créeraient des produits très bien adaptés aux différents types d'exploitations et aux variations régionales autour des programmes gouvernementaux, et elles élimineraient la responsabilité et amélioreraient la réactivité de certains éléments.

De plus, je pense qu'il faudrait vraiment envisager une diversification en matière de réassurance. Le gouvernement fédéral pourrait songer à assumer les risques liés aux catastrophes, dans une optique de réassurance, pour l'ensemble des produits, et cette diversification lui permettrait probablement d'obtenir des primes de réassurance nettement plus avantageuses, tant pour les entreprises privées que pour lui-même.

**Steven Bonk:** Pourriez-vous nous en dire plus sur la réassurance en matière de réassurance. Nous avons brièvement abordé le sujet. Pourriez-vous développer ce point et nous expliquer en quoi cela pourrait, selon vous, aider à réduire les risques?

**Kristjan Hebert:** Dans le monde de l'assurance privée, la plupart des compagnies ne sont pas assez grandes pour assumer tous ces risques. Elles les cèdent donc à des réassureurs du monde entier. On obtient un meilleur taux de réassurance grâce à un portefeuille de clients déclarant moins de sinistres et à la répartition des risques. Si l'on n'assure qu'un groupe très concentré de fermes dans le sud-est de la Saskatchewan, la réassurance coûtera plus cher. Si l'on assure des agriculteurs partout au pays — en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans l'Est —, on obtiendra de meilleures primes de réassurance, parce que la proportion des réclamations dans l'ensemble du pays sera inférieure à celle d'une région particulière.

Je pense que c'est un élément essentiel des risques liés aux catastrophes — ceux qui surviennent une fois tous les 50, 100 ou 200 ans — pour le gouvernement et le secteur privé.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Connors pour cinq minutes.

**Paul Connors:** Merci à tous les témoins d'être venus, en particulier à M. Fagan, qui est venu nous présenter ses réflexions sur les programmes de GRE.

Monsieur Fagan, d'après votre expérience en tant que président de l'association des éleveurs de bovins et votre expérience avec la fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador, y a-t-il un taux de participation élevé à la série de programmes de GRE à Terre-Neuve-et-Labrador?

**Nelson Fagan:** Je dirais que non. Il n'y a pas beaucoup de gens qui connaissent toutes ces choses et leurs menus détails, pour pouvoir en tirer parti.

**Paul Connors:** Pensez-vous que les coûts sont prohibitifs ou que les programmes ne conviennent pas aux petites exploitations de Terre-Neuve-et-Labrador?

**Nelson Fagan:** Les petites exploitations agricoles, non... Il faudrait d'abord qu'elles aient des capitaux à investir.

**Paul Connors:** Pour revenir à l'assurance du bétail, vous en avez parlé brièvement. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les défis qu'elle pose?

**Nelson Fagan:** Pour moi, le problème avec l'assurance du bétail, c'est qu'elle ne couvre que les chasseurs ou les prédateurs. Nous sommes confrontés aux changements climatiques. Il y a eu trois feux de forêt au cours des deux dernières années, juste à côté de ma grange. J'ai une assurance agricole pour ma grange. Si un incendie se déclare dans ma grange, les animaux qui s'y trouvent sont couverts. Pour être honnête avec vous, je pense que le risque de perdre mes animaux à cause d'un feu de forêt dans l'un des pâturages communautaires est plus grand.

**Paul Connors:** Avez-vous cherché une assurance qui couvrirait ce risque? La gamme de programmes de GRE le couvre-t-elle?

**Nelson Fagan:** Pas par votre intermédiaire, mais à titre privé, oui. J'en ai examiné une. En 2021, j'ai communiqué avec une compagnie d'assurances. J'ai oublié son nom, mais elle était en Saskatchewan. J'avais acheté un taureau de race charolaise et je le ramènerais chez moi. J'ai posé des questions sur l'assurance animale en général, et la seule chose qu'elle couvrirait, dans ma région, c'était le transport pour l'amener à ma ferme. Après ça, je devais me débrouiller seul. Il n'y avait pas de programme pour moi.

• (1255)

**Paul Connors:** Vous avez mentionné les problèmes liés aux changements climatiques et aux feux de forêt. Je vais poser une question sur ces feux. Si votre bétail avait été touché par les feux de forêt de l'année dernière, cela aurait anéanti votre entreprise.

**Nelson Fagan:** Si cela se produisait, je serais foutu.

Sur les marchés actuels, un veau d'engraissement coûte 3 800 \$ à l'âge de sept ou huit mois. Je n'aurais pas les moyens de le garder et de le nourrir pendant les huit prochains mois et en tirer une carcasse. Je ferais mieux de simplement m'en débarrasser. Et le stock reproducteur coûte tout aussi cher, sans compter le transport jusqu'à Terre-Neuve.

**Paul Connors:** Je voudrais revenir sur l'enjeu du fourrage qui s'est posé l'an dernier à Terre-Neuve-et-Labrador, et probablement dans la majeure partie du Canada atlantique, voire dans tout le pays. Le programme Agri-relance a été activé pour permettre aux agriculteurs d'en bénéficier a posteriori. Je ne sais pas si vous en avez parlé dans votre déclaration liminaire ou en réponse à une question précédente. En avez-vous bénéficié, ou connaissez-vous des agriculteurs qui en ont bénéficié? Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'en avez jamais bénéficié?

**Nelson Fagan:** Eh bien, la raison pour laquelle je n'en ai jamais bénéficié, c'est que j'ai reçu le courriel à 16 heures un mardi après-

midi, et que je devais trouver du foin, organiser le transport et régler la facture avant la fin de la journée du vendredi. Quand on n'a personne vers qui se tourner pour commencer à s'approvisionner, trois jours, ce n'est pas beaucoup pour trouver le foin, organiser son transport et tout payer; voilà donc l'une des raisons.

Je connais un producteur de bœuf de ma région qui en a profité, et il y en a un autre, je crois, qui en a également profité. Je ne lui ai pas parlé directement, mais j'ai entendu dire que c'était le cas. Je ne connais pas tout le monde, mais il y a au moins deux éleveurs.

**Paul Connors:** Pensez-vous que les changements climatiques auront des répercussions sur vos entreprises?

**Nelson Fagan:** Absolument.

Je n'ai pas mentionné... Comme vous le savez, je suis président et vice-président de deux pâturages communautaires que nous utilisons dans ma région. Je les gère minutieusement avec plusieurs autres éleveurs de bovins. Il y en a un que j'utilise depuis mon enfance, et c'est moi qui m'en occupe aujourd'hui. En juillet dernier, j'ai parcouru ce pâturage en espadrilles, et l'herbe craquait sous mes pieds comme des feuilles d'érable sur une pelouse en automne. Je n'avais jamais vu le pâturage dans cet état. On pensait que c'était fini, qu'il ne se rétablirait pas. Il a fini par repousser, mais de façon médiocre. On a envisagé différentes solutions, mais Terre-Neuve est un terrain rocailleux et vallonné. Cependant, en mars dernier, on a fait un ensemencement en sol gelé. On est impatient de voir ce que cela donnera.

On a repris ces pâturages à des gens qui les avaient depuis 30 ans, et qui ne s'en étaient pas occupés, alors on essaie de les développer. J'espère que les choses s'amélioreront. Les engrais...

**Le président:** Merci. Je suis désolé de vous interrompre.

Nous allons passer au Bloc pour les deux dernières minutes et demie.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Lafontaine, j'aimerais que vous nous parliez davantage du programme d'assurance.

Présentement, on parle de 40 % de primes, de 100 000 \$ de franchise et de 15 % de la valeur assurable. Donc, la première tranche de 15 %, c'est le producteur qui l'assume. Il faut avoir perdu au moins 100 000 \$ pour que le programme accorde une protection. Il en coûte 18 000 \$ par année pour vous assurer, peu importe si on vous paie ou non.

Ce système est-il bon pour vous? Quel devrait être le système idéal?

**Éric Lafontaine:** Ce qui manque au système, c'est la reconnaissance de la réalité sur le terrain, ce qui ne se fait pas présentement. On se fie aux stations météo sans se rendre sur le terrain. Si les grilles d'analyse des stations météo ne sont pas bonnes, ça ne peut pas fonctionner. Il faut trouver un système qui permet, au moins, une surveillance du terrain.

On a déjà vu des franchises à 10 %. On a eu des paiements d'assurance-récolte, ce qui augmente les franchises. Le risque est toujours là. On sait que les changements climatiques font que les risques sont de plus en plus importants. Il faut donc trouver une façon de protéger les producteurs sans qu'ils aient à sortir la première tranche de 100 000 \$ de leurs poches. On ne peut pas avancer comme ça.

**Sébastien Lemire:** Vous êtes situé au nord de Dupuy. À vol d'oiseau, à combien de kilomètres se trouve la station météo la plus proche?

• (1300)

**Éric Lafontaine:** La station météo est juste à côté, sur notre ferme. Les données de la station météo devraient vraiment représenter...

**Sébastien Lemire:** Elles ne sont pas fiables.

**Éric Lafontaine:** Les données de la station météo sont fiables, mais les grilles d'analyse ne le sont pas pour ce qui est du rendement. C'est tout simplement ça.

**Sébastien Lemire:** C'est très intéressant.

Vous savez comme moi que, en Abitibi et au Témiscamingue, pour beaucoup de fermes, la station météo est située à une cinquantaine de kilomètres.

Je vous pose rapidement une dernière question.

Le fait qu'il n'y a pas d'abattoir fédéral ou provincial sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue a-t-il un impact sur votre production? Quel impact cela a-t-il?

**Éric Lafontaine:** Le gros problème concerne le bien-être animal. C'est aussi beaucoup de transport. On a parlé de circuits courts, qui permettent de vendre le produit aux clients de la région. Aujourd'hui, on doit parcourir 800 kilomètres avec les animaux pour se rendre à l'abattoir. Ensuite, il faut rapporter la viande. Aujourd'hui, on parle beaucoup du bien-être animal et des circuits courts. C'est vraiment une question à considérer.

**Sébastien Lemire:** Merci énormément.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

J'aimerais remercier tous nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui, virtuellement ou en personne. Nous vous sommes reconnaissants de vos observations et de vos conseils pour le Comité.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Merci beaucoup. La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>